

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 01 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE Geneviève KIEFER, secrétaire de séance.

Date de publication: 26/03/2025
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 02 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 FEVRIER 2025

Le Maire soumet le procès-verbal, transmis par mél du 6 mars 2025, à approbation du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 février 2025.

Date de publication: 26/03/2025
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 03 – APPROBATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT RETENUS POUR L'EXERCICE 2025

La Commission Travaux s'est réunie ce 6 mars pour proposer les projets d'investissement à prévoir au budget de l'exercice 2025.

Hormis les projets d'investissement déjà engagés pour lesquels des crédits seront à inscrire au budget de l'exercice 2025, le Maire présente aux conseillers, suite aux débats et échanges des séances du Conseil municipal du 2 décembre 2024, du 11 janvier 2025, du 10 février 2025 et de la Commission des Travaux du 26 novembre 2024, du 4 février 2025 et du 6 mars 2025, les projets structurants retenus pour l'exercice 2025.

1. Voirie

Les projets de voirie retenus et proposés par la Commission Travaux sont :

- Mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage par le Bureau d'études BEREST (près de 7 800,00 € TTC).
- Rue de l'Ancre – aménagement et réfection à hauteur du n°34 pour un montant estimé à près de 22 041,00 € HT soit 26 449,20 € TTC
- Rue de la Gare phase II – travaux d'aménagement de chaussée et de végétalisation, élargissement des trottoirs concomitamment aux travaux de renouvellement des conduites d'adduction en eau potable et des conduites d'assainissement par le Syndicat des eaux et d'assainissement Alsace Moselle et régularisations foncières.
- Reprise d'un avaloir rue Principale et réfection des bordures à hauteur du croisement de la rue des Bergers pour un coût estimé à environ 12 000,00 € TTC.
- Rue de Fort-Louis – trottoir côté impair – poursuite de la réfection depuis la boulangerie 19 rue de Fort-Louis jusqu'au carrefour rue Principale (estimé à près de 41 000,00 € TTC).
- Désimperméabilisation / végétalisation d'une partie du parking du Maire Lohr et remise en enrobé de trottoirs côté impair rue de Fort Louis dans le cadre des travaux menés par Electricité de Strasbourg Réseaux de raccordement électrique du nouveau poste à côté du foyer (portion du croisement rue des Cigognes jusqu'au droit de la boulangerie 19 rue de Fort Louis).
- Réfection et réaménagement de l'aire de stockage des ateliers communaux. La mise en enrobés et la réalisation de box en « lego béton » sont estimés à un peu moins de 23 000,00 € TTC.
La proposition serait de réaliser l'aire en concassé, comme évoqué initialement. Le coût du projet se réduirait de moitié.

Le Maire propose d'intégrer la réfection de la rue du Stade (estimé à près de 48 550,00 € TTC) au programme de voirie, qui fera l'objet d'une demande de subvention à la CEA au titre du fonds communal Alsace.

2. Bâtiments (Garages au 5 rue de l'Ancre, ancienne trésorerie, foyer paroissial, Sportshüs)

Les principaux projets de rénovation de bâtiments communaux retenus et proposés par la Commission Travaux sont :

- 15 rue Principale (ancienne trésorerie) : rénovation de la cuisine du logement à l'étage (environ 35 000,00 € TTC) et isolation par sarking et réfection de l'ensemble de la toiture (estimation 85 000,00 € TTC)
- 29 rue de Fort Louis (foyer paroissial) : diagnostic / étude pour la rénovation de ce bâtiment ancien
- Ouvrants du Sportshüs : remplacement des portes d'entrée (environ 15 000,00 € TTC) et fermeture des puits de lumière du garage

La réflexion se poursuit pour la réalisation de garages au 5, rue de l'Ancre : construction de garages pour les locataires du 5 rue de l'Ancre, pour les véhicules des secouristes et pour les ateliers municipaux.

La question de la construction d'un nouvel atelier municipal est soulevée.

3. Ban communal (pistes cyclables, étangs de pêche, forêt)

- Pistes cyclables entre Roeschwoog et les communes du périmètre du SIVU RPU et la Commune de Rountzenheim-Auenheim
La Communauté de communes du Pays Rhénan a lancé la mission d'études en vue du futur arpentage des terrains pour la piste vers Neuhaeusel. Il appartiendra à la commune d'acquiescer et de mettre à disposition les terrains nécessaires pour la réalisation des pistes cyclables.
Le Maire invite les conseillers municipaux à réfléchir d'ores et déjà au type d'aménagement à envisager en entrée de ville côté Leutenheim pour permettre l'intégration de la piste cyclable en traversée de chaussée.
En ce qui concerne la piste cyclable entre Roeschwoog et Rountzenheim :
Le Maire informe que l'ONF a missionné l'entreprise DURINGER de Schwindratzheim pour effectuer les travaux de déboisement / défrichement.
L'intervention aura lieu entre le 24 et le 28 mars 2025. La route du Staedly sera fermée à la circulation durant le chantier. Une pré-information sera mise en place.
Du bois de chauffage sera disponible sous forme de déchets de coupe et de lots de grumes.
- Aménagement de l'étang de pêche au lieudit « Glacys » : le remplacement des palplanches de la berge Sud sur une longueur de 75 mètres linéaires est estimé à 58 770,00 € TTC.
L'Amicale de pêche est favorable à une renaturation de l'étang avec l'enlèvement des banches. Des travaux de réaménagement du parking seraient à faire concomitamment.
Le Maire propose la création d'une commission municipale dédiée pour étudier cette question avec les représentants de l'Amicale de pêche.
MM. Roger BOEHM, Guillaume BRENNER, Yannick SCHMITT et Miche LORENTZ sont volontaires.
- Replantation du carré n°6 de la forêt gérée par l'ONF (Office national des forêts) et de la Gaenseweid décimés par la chalarose du frêne et la sécheresse.
L'ONF a établi un dossier d'étude pour permettre le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la CEA au titre du fonds « Forêt d'avenir Alsace ».
Le coût de cette étude s'élève à 1 000,00 € HT. Le coût de la maîtrise d'œuvre (ONF) est de 2 078,00 € HT pour l'accompagnement des travaux de replantation, dont le montant, est d'environ 14 848,00 € HT (travaux préparatoires, plantation de 876 arbres et mise en place des protections contre le gibier). Le reste à charge estimé pour la Commune est de 7 366,72 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'inscription de crédits au budget de l'exercice 2025 pour les projets énoncés ci-dessus

PREND ACTE des informations apportées par le Maire.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 04 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REPLANTATION DU CARRE N°6 DE LA FORET COMMUNALE ET DU BOIS DE LA GAENSEWEID

La forêt communale et le bois de la Gaenseweid ont été durement touchés par la chalarose du frêne et par la sécheresse.

Après avoir effectué des coupes des arbres morts, la Commune espérait pouvoir compter sur une régénération naturelle de ces espaces.

Au bout de 2 à 3 ans, force est de constater que la forêt ne reprend pas ses droits. Aussi, pour garantir un avenir à nos espaces boisés sur le ban communal, il est proposé d'effectuer des travaux de replantation de différentes essences.

Cette opération est éligible au Plan arbre – forêts d'avenir d'Alsace mis en place par la Collectivité européenne d'Alsace. Une aide financière peut être sollicitée.

La Commune est accompagnée par l'ONF (Office national des forêts) pour réaliser ce projet (1 000,00 € pour le montage du dossier et 2 078,00 € pour la maîtrise d'œuvre).

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Postes	Montants en € (HT)	Postes	Montants en € (HT)
Salaire et charges de personnel affecté au projet		Ressources propres	7 366,72 €
ATDO (maîtrise d'œuvre) + montage et suivi du dossier		Subventions acquises (préciser nom des organismes et montants)	
Montage de dossier	1 000,00 €	•	
ATDO	2 078,72 €	•	
		•	
Matériel (végétal, protections, etc.)		Subventions en cours de demande (préciser nom des organismes et montants)	
• Broyage	3 360,00 €	• CeA FAA	10 560,00 €
• Piquets de matérialisation	250,00 €	•	
• Fourniture et pose de la clôture	5 400,00 €	•	
• Fourniture et mise en place des protections individuelles	2 400,00 €	•	
• Fourniture et mise en place des plants	3 438,00 €	•	
TOTAL	17 926,72 €	TOTAL	17 926,72 €

Coût total estimatif du projet HT : 17 926,72 €

Coût total de la subvention demandée : 10 560,00 €

Plafond total des dépenses de travaux éligibles : 5 500 €/ha.

Subvention : maximum 80% du coût total de projet - mini 2 000 € - maxi 30 000 €

Entendu l'exposé du Maire et de son adjoint M. Roger BOEHM,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation des travaux de replantation du carrée n°6 de la forêt communale et du bois de la Gaenseweid pour un coût estimé à 17 926,72 € HT

CHARGE le Maire ou son adjoint de solliciter une aide financière auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du « Plan arbre - Forêt d'avenir » ou auprès de tout autre partenaire qui pourrait proposer une subvention pour cette opération

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout document qui serait utile à la bonne exécution de cette décision.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19	<u>Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,</u>
Membres en fonction.....: 19	<u>En présence de :</u> BOEHM Roger, HARNIST Pierre (<i>entrée en</i>
Membres présents: 17	<i>séance à 20h43</i>), KIEFER Geneviève, adjoints,
Absent(s) avec procuration(s) : 2	et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
Absent(s): 0	DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn,
	LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne,
	PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
	MOERCKEL Elodie
Quorum: 10	Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à
	MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT
	MOERCKEL Elodie)
	Absent(s) non excusé(s) : /
	Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 05 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE DU PROGRAMME 2025

Comme déjà décidé en séance du Conseil municipal du 10 février 2025, il est proposé de solliciter une aide financière auprès de la CEA au titre du fonds communal Alsace pour les travaux inscrits au programme de voirie de l'exercice 2025 pour un montant total estimé à 117 297,50 € HT :

- Travaux rue de l'Ancre - aménagement et réfection à hauteur du n°34 - pour un montant estimé à 22 041,00 € HT
- Travaux de réfection des trottoirs côté impair entre les n°1 et 19 rue de Fort Louis pour un coût estimé à 34 164,00 € HT
- Désimperméabilisation / végétalisation du parking de la Place du Maire Lohr pour un coût estimé à 20 644,50 € HT
- Travaux de réfection de la chaussée rue du Stade entre les n° 1 et 10 pour un montant estimé à 40 448,00 € HT

Le plan de financement s'établit prévisionnellement comme suit :

DÉPENSES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Acquisitions immobilières			AIDES PUBLIQUES (1) :		
			– Union européenne		
			– ÉTAT : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)		
TRAVAUX (détailler les différents postes)	117297.50		– ÉTAT : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)		
Travaux rue de l'Ancre - aménagement et réfection à hauteur du n°34	22041.00	18.79	– ÉTAT autre (préciser) :		
Travaux de réfection des trottoirs côté impair entre les n°1 et 19 rue de Fort Louis	34164.00	29.13	– Région		
Désimperméabilisation /végétalisation du parking de la Place du Maire Lohr	20644.50	17.6	– Département	32843.3	28
Travaux de réfection de la chaussée rue du Stade entre les n° 1 et 10	40448.00	34.48	– Groupement de communes		
			– Autre commune		
			– Établissements publics (Caisse des Dépôts par ex.)		
			– Aides publiques indirectes		
			Autres		
			Sous-total aides publiques :	32843.3	28
			AUTOFINANCEMENT		
DIVERS ET POUR ARRONDIR			Fonds propres	84454.20	72
			Emprunts (2)		
A DÉDUIRE (s'il y a lieu)			Crédit-bail		
			SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT	84454.20	
TOTAL DÉPENSES	117297.50	100	TOTAL RESSOURCES	117297.5	100

Entendu l'exposé du Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation du programme de travaux de voirie détaillé comme ci-dessus pour un montant estimé à 117 297,50 €

CHARGE le Maire ou son adjoint de solliciter une aide financière auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du Fonds communal Alsace ou auprès de tout autre partenaire (Région Grand Est, Fonds européens, Etat...) susceptible de financer une telle opération

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout document qui serait utile à la bonne exécution de cette décision.

Date de publication: 26/03/2025
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

==oOo==

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 06 – BATIMENT COMMUNAL 15 RUE PRINCIPALE - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE REFECTION ET D'ISOLATION DE LA TOITURE, AINSI QUE POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA CUISINE DU LOGEMENT AU 1^{ER} ETAGE

Il est proposé de solliciter une aide financière auprès de la CEA au titre du fonds communal Alsace pour les travaux de rénovation et d'isolation de la toiture du bâtiment 15 rue Principale (ancienne trésorerie), ainsi que pour les travaux de réfection de la cuisine du logement au 1^{er} étage.

Le coût global des travaux est estimé à 114 678,97 €, dont environ 84 612,50 € pour la réfection et l'isolation de la toiture et 30 066,47 € pour la rénovation de la cuisine du logement à l'étage.

Le plan de financement s'établit comme suit :

DÉPENSES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Acquisitions Immobilières			AIDES PUBLIQUES (1) :		
			– Union européenne		
			– ÉTAT : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)		
TRAVAUX (détailler les différents postes)	114 678.97		– ÉTAT : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)		
REPRISE DE LA TOITURE ET ISOLATION	84612.50	73.78	– ÉTAT autre (préciser) :		
RENOVATION DE LA CUISINE	30066.47	26.22	– Région		
			– Département	32110	28
			– Groupement de communes		
			– Autre commune		
			– Établissements publics (Caisse des Dépôts par ex.)		
			– Aides publiques indirectes		
			Autres		
			Sous-total aides publiques :	32110	28
			Autofinancement		
DIVERS ET POUR ARRONDIR			Fonds propres	82569.24	72
			Emprunts (2)		
A DÉDUIRE (s'il y a lieu)			Crédit-bail		
			SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT	82569.24	
TOTAL DÉPENSES	114678.97	100	TOTAL RESSOURCES	114679.24	100

Entendu l'exposé du Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation du programme de travaux détaillé comme ci-dessus pour un montant estimé à 114 678,97 € HT.

CHARGE le Maire ou son adjoint de solliciter une aide financière auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du Fonds communal Alsace ou auprès de tout autre partenaire (Région Grand Est – Climaxion...) susceptible de financer une telle opération.

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout document qui serait utile à la bonne exécution de cette décision.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 07 – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES TRAVAUX ENGAGES OU A ENGAGER DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX SUITE AUX ETATS DES LIEUX DE SORTIE DES LOCATAIRES

Le Maire informe le Conseil municipal des sorties des logements par les locataires et des travaux engagés pour permettre une relocation dans les meilleurs délais.

Le Conseil municipal avait donné son accord pour le lancement des travaux nécessaires lors de sa séance du 10 février 2025.

Logements 5 rue de l'Ancre

Logement n°1 – caractéristiques :

3 pièces d'une surface de 120 m² habitable (loi Boutin)

Loyer mensuel actuel : 749,32 €

Provisions mensuelles sur charges : 120,00 €

Classement énergétique : D

L'état des lieux de sortie a été effectué le lundi 3 février 2025. Les travaux à réaliser sont globalement consécutifs à une usure normale.

La dernière remise en peinture du logement a été effectuée en juillet 2016. Depuis, 3 locataires se sont succédés.

Les travaux de réfection ont été engagés et devraient pouvoir se terminer la semaine du 17 mars 2025 :

- Nettoyage des surfaces à peindre et cadres de fenêtres, remise en peinture du logement pour un coût estimé à 7 198,00 € HT soit 8 637,60 € TTC.
- Réfection en propre régie du sol d'une des chambres par la mise en place d'un parquet stratifié en remplacement du revêtement usé (daté de 2006). Le coût du matériel s'élève à un peu plus de 540,08 € HT soit 648,10 € TTC.
- Petit entretien courant réalisé en propre régie (remplacement de prises électriques, cornières, remplacement miroir, reprise du cadre de porte d'entrée, vérification des robinets, remplacement abattant des toilettes...).
- Réfection/nettoyage si possible de la hotte de la cuisine ou, le cas échéant, remplacement.

Logement n°3 – caractéristiques :

3 pièces d'une surface de 90 m² habitable (loi Carrez).

Loyer mensuel actuel : 673,40 €

Provisions mensuelles sur charges : 100,00 €

Classement énergétique : E

L'état des lieux de sortie a été effectué le 28 février 2025. Les travaux à réaliser sont globalement consécutifs à une usure normale.

La commune n'a pas effectué de travaux de remise en peinture dans ce logement depuis plus de 13 ans.

Les travaux de réfection ont été engagés fin de semaine dernière :

- Nettoyage des cadres de fenêtres et remise en peinture du logement pour un coût estimé à 5 328,93 € HT soit près de 5 861,82 € TTC.
- Petits travaux d'entretien courant réalisés en propre régie.

Logement 14 rue de Fort Louis

Logement n°2 – caractéristiques :

4 pièces en duplex d'une surface de 110 m² habitable (loi Boutin)

Loyer mensuel actuel : 700 €

Provisions mensuelles sur charges : 100 €

Classement énergétique : F (pas de révision de loyer applicable légalement)

L'état des lieux de sortie a été effectué le 6 mars 2025. Les travaux à réaliser sont globalement consécutifs à une usure normale ou à faire par le propriétaire.

Travaux à réaliser :

- Remise en peinture de 2 chambres à l'étage suite aux infiltrations provenant de la toiture et en raison de taches dues à une ancienne bouche de cheminée.
- VMC à vérifier et nettoyage des bouches
- Remise en place d'une plinthe à la cuisine (suite à des travaux d'électricité pour connexion à la terre)
- Une tablette de fenêtre est à reprendre
- Vérifier la fermeture de tous les volets et effectuer les réparations nécessaires.

Les travaux de remise en peinture seront externalisés.

Entendu l'exposé du Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE des informations demandées

CONFIRME la prise en charge de ces dépenses.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 08 – DECISION DE MAINTIEN DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Trois logements communaux sont à relouer.

D'expérience des logements de plus grande taille, sans terrasse et sans garage, sont moins aisés à louer.

Le Maire interroge le Conseil municipal sur une éventuelle révision à la baisse des prix des loyers des logements au 5 rue de l'Ancre et du logement n°2 au 14 rue de Fort Louis.

Il présente ensuite les tarifs de location au m² appliqués sur la commune par des propriétaires privés.

Les prix des loyers au m² demandés par la Commune sont inférieurs au prix du marché.

Entendu l'exposé du Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE le maintien des prix des loyers actuels appliqués au 5 rue de l'Ancre et pour le logement n°2 au 14 rue de Fort Louis.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19 Membres en fonction.....: 19 Membres présents: 17 Absent(s) avec procuration(s) : 2 Absent(s): 0 Quorum: 10	<u>Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,</u> <u>En présence de :</u> BOEHM Roger, HARNIST Pierre (<i>entrée en séance à 20h43</i>), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJN! Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie) Absent(s) non excusé(s) : / Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS
--	--

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 09 – JOURNEE CITOYENNE – EDITION 2025 – APPROBATION DES PROPOSITIONS DE CHANTIERS ET PRISE EN CHARGES DES DEPENSES

L'édition 2025 de la Journée citoyenne est programmée le samedi 24 mai 2025.

La Commission Journée citoyenne s'est réunie le 18 février 2025 pour travailler sur les chantiers qui pourraient être organisés.

Le Maire cède la parole à M. Raphaël PETER, conseiller municipal délégué en charge de l'organisation de la journée citoyenne pour présenter les chantiers proposés pour cette édition 2025.

Les chantiers seront bien évidemment adaptés au nombre définitif, aux compétences et appétences des bénévoles inscrits.

M. Raphaël PETER présente les chantiers :

- Travaux électriques à la MOC (mise en place de luminaires Led à la cuisine et à la plonge), à la Médiathèque (remplacement des sirènes du système d'alarme incendie), à la Mairie (dépannage de l'alarme) au Triebhüs (mise en place de luminaires Led dans le bâtiment) et dans les écoles (dépannages)
- Réparation des décorations lumineuses de Noël (remplacement des tubes Led)
- Travaux de peinture
Mairie : dauphins des gouttières et barreaux au-dessus de la porte d'entrée ;
MOC : hall + couloir : toilettes de la petite salle ;
Eglise : portes latérales ;
Abri-vélos à côté du foyer paroissial :
- Eglise : isolation et contreplacage de la cage d'escalier menant au grenier
- Ecole Weckmann : poursuite des travaux de reprise des plinthes
- MOC : mise en place de bastings de protection sur les murs de la terrasse (protection contre les chocs des charriots de tables et de praticables)
- Débroussaillage / élagage et réfection du chemin de la trame verte côté école A. Weckmann et du terrain « une naissance, un arbre » à la Gaenseweid
- Fleurissement des bacs et plates-bandes
- Arrosage des nouvelles plantations
- Désherbage et lavage des agrès des aires de jeux

- Réalisation d'une dalle sur le terrain à l'entrée Sud pour la mise en place de la table-bancs de pique-nique
- Atelier décorations (réfection des décorations cassées, décoration de volets en bois, mise en peinture d'agneaux de pâques, réalisation de décorations pour carnaval, poursuite des décors en papier pour les fenêtres de la Mairie)
- Atelier couture (réalisation de fanions en tissu pour le carnaval)
- Travaux d'entretien à la MOC (lavage coussins des chaises, abords...)
- Animations pour les enfants
- Préparation des desserts
- Intendance.

Mme MARTZLOFF Céline indique que les conscrits participeront à la journée citoyenne.

Entendu l'exposé de M. Raphaël PETER

Vu les travaux de la Commission Journée citoyenne du 18 février 2025

Considérant la volonté d'organiser l'édition 2025 de la Journée citoyenne

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les chantiers proposés

DECIDE la prise en charge des dépenses liées aux chantiers qui seront effectués à la Journée citoyenne, aux frais d'organisation et toutes les dépenses associées.

Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 10 – MISE EN PLACE D'UN COUSSIN BERLINOIS RUE DU STADE

Demande de mise en place d'un coussin berlinois :

Comme déjà évoqué lors des précédentes séances du Conseil municipal et en Commission Travaux, un riverain de la rue du Stade a émis le souhait de mise en place d'un dos d'âne rue du Stade pour limiter la vitesse de circulation des véhicules.

Le Maire soumet à décision du Conseil municipal l'acquisition d'un coussin berlinois pour mise en place rue du Stade, ainsi que la mise en œuvre de la signalétique associée.

Le coût estimé de cette opération s'élève à un peu plus de 3 000,00 €.

Entendu l'exposé du Maire

Vu les propositions de la Commission Travaux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 9 voix POUR la mise en œuvre d'un dos d'âne rue du Stade, 9 voix CONTRE, 1 abstention,

N'EMET PAS de décision sur la question de mise en œuvre d'un coussin berlinois rue du Stade.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 11 – MISE EN ŒUVRE DE MARQUAGE AU SOL ET DE SIGNALÉTIQUE

Des stationnements gênants de voitures empêchent fréquemment les entrées et/ou sorties des riverains de leurs propriétés près de l'école.

Il a été demandé à la gendarmerie un passage régulier.

Toutefois, les incivilités perdurent.

La Commission Travaux suite à sa réunion du 6 mars 2025 propose la mise en œuvre d'un marquage au sol et d'une signalétique complémentaire rappelant que le stationnement est interdit aux entrées de propriétés.

Entendu l'exposé du Maire,

Vu les propositions de la Commission Travaux du 6 mars 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la mise en œuvre d'un marquage au sol et d'une signalétique complémentaire réglementant le stationnement rue des Cigognes.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 12 – ACQUISITION DE MATERIEL POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Le Maire soumet au Conseil municipal l'acquisition de matériel pour les services communaux, comme suit :

- 20 barrières de police et d'un rack de rangement pour un coût estimé à 1 452,23 € HT soit 1 742,68 € TTC
- Une motobineuse pour l'entretien des plates-bandes pour un coût d'environ 505,16 € HT soit 606,19 € TTC
- Un taille haie thermique (en complément des tailles haies électriques moins puissants) pour un montant de près de 509,26 € HT soit 611,15 € TTC
- Une autolaveuse (fonction aspirateur et lavage pour les bâtiments communaux et notamment pour l'entretien de la médiathèque) pour un coût de 4 470,50 € HT soit près de 5 364,60 € TTC

Il est également envisagé la mise en place d'un attelage remorque au véhicule bleu des services techniques (coût estimé : 631,47 € soit environ 757,76 € TTC).

Entendu l'exposé du Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'acquisition des équipements énoncés

DECIDE la prise en charge des dépenses

Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 13 – FISCALITE LOCALE 2025 : VOTE DES TAUX DES TAXES

Par délibération du 11 mars 2024, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts pour 2024 à :

Taxe d'habitation : 9,70 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 29,87 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 47,52 %.

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition en 2025 à même hauteur que ceux votés en 2024, à savoir :

Taxe d'habitation : 9,70 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 29,87 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 47,52 %.

Il est précisé que les bases fiscales 2025 ne sont pas encore connues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2025 comme suit :

Taxe d'habitation : 9,70 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 29,87 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 47,52 %.

Date de publication: 26/03/2025
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 14 – TAUX DE TAXE D'AMENAGEMENT ET VALEUR FORFAITAIRE DE STATIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2026

Le Maire expose les dispositions des articles 1635 quater A et suivants du code général des impôts disposant des modalités :

- d'instauration par le conseil municipal de la taxe d'aménagement ;
- de fixation par le conseil du taux de la taxe d'aménagement ;
- d'instauration par le conseil d'exonérations de taxe d'aménagement.

Il rappelle que le Conseil municipal a institué la taxe d'aménagement par délibération du 24 octobre 2011 et fixé son taux à 4,5% par décision du 11 mars 2024.

Le Conseil municipal avait également décidé d'une valeur forfaitaire de 3000,00 € par place de parking.

Le Maire soumet à décision du Conseil municipal une hausse à 5% du taux de la taxe d'aménagement et d'une hausse à 4 000,00 € de la valeur forfaitaire de stationnement.

Entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L. 331-1 du code de l'urbanisme,

Vu les articles 1635 quater A et suivants du code général des impôts,

Vu l'ordonnance n°2022-883 du 14 juin 2022 relative au transfert à la direction générale des finances publiques de la gestion de la taxe d'aménagement et de la part logement de la redevance d'archéologie préventive,

Vu le décret n°2023-165 du 7 mars 2023 procédant au transfert des dispositions réglementaires relatives à la taxe d'aménagement et à la taxe d'archéologie préventive dans les annexes 2 et 3 au code général des impôts,

Vu les délibérations du Conseil municipal des 24 octobre 2011 instituant la taxe d'aménagement, du 10 novembre 2014 confirmant l'institution de la taxe d'aménagement, du 14 octobre 2019 fixant le taux de la taxe d'aménagement à 3% à compter du 1^{er} janvier 2020, du 15 septembre 2022 fixant le taux de la taxe à 4 %, du 11 mars 2024 fixant le taux de la taxe à 4,5 % pour l'année 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 18 voix POUR, 1 abstention,

DECIDE de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 4,5 % pour le calcul de la part communale de la taxe d'aménagement pour l'ensemble du territoire communal de ROESCHWOOG à compter du 1^{er} janvier 2026

Par 9 voix CONTRE, 10 voix POUR,

DECIDE de porter à 4 000,00 € à compter du 1^{er} janvier 2026 la valeur forfaitaire de stationnement mentionnée au 6° de l'article 1635 quater J et à l'article 1635 quater K dans sa version en vigueur au 1^{er} janvier 2024

CHARGE le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et au directeur des finances publiques.

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

==oOo==

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 15 – INDEMNITES VERSEES AUX ELUS

Dans la perspective du vote du budget de l'exercice 2025, Le Maire informe le Conseil municipal des indemnités versées à l'exercice 2024 au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués. Il rappelle également la décision d'évolution des délégations données par le Maire et de la décision d'évolution des indemnités votée lors de la séance du Conseil municipal du 10 février 2025.

Total des indemnités perçues pour l'année 2024 :

Elu				
Nom	Prénom	Intitulé	Fonction	Montant annuel brut
LORENTZ	Michel		Maire	21 973.17 €
BOEHM	Roger		Adjoint au Maire	8 878.68 €
KIEFER	Geneviève		Adjointe au Maire	5 919.12 €
HARNIST	Pierre		Adjoint au Maire	2 565.00 €
DUMOULIN	Frédéric		Conseiller délégué	2 565.00 €
KOCHER	Marilyn		Conseillère déléguée	2 565.00 €
PETER	Raphaël		Conseiller délégué	2 565.00 €
ROCHE	Nicolas		Conseiller délégué	2 565.00 €
SCHMITT	Yannick		Conseiller délégué	2 565.00 €

Montant des indemnités mensuelles perçues à compter du 1^{er} mars 2025

Roeschwoog 2316 habitants en 2025	Montant indemnité		
5 adjoints possibles (30% / nombre des conseillers)	IB 1027 – IM 835	Taux retenu	Indemnité mensuelle brute perçue
	Point indice mensuel 4.922783		
Enveloppe maximale possible indemnités Maire + 3 adjoints =			4 562.67 €
Taux plein maire 51,6 % = 2121.03 €			
Taux plein adjoints 19,8% = 813,88 €			
SIMULATION 3 ADJOINTS - 4 CONSEILLERS DONT 1 REMUNERE A 8%			
Le Maire	4 110.52 €	42.8%	1 759.30 €
1er adjoint	4 110.52 €	18.0%	739.89 €
2e adjoint	4 110.52 €	12.0%	493.26 €
3e adjoint	4 110.52 €	5.2%	213.75 €
conseiller délégué Marilyn KOCHER	4 110.52 €	8.0%	328.84 €
conseiller délégué Raphaël PETER	4 110.52 €	5.2%	213.75 €
conseiller délégué Nicolas ROCHE	4 110.52 €	5.2%	213.75 €
conseiller délégué Yannick SCHMITT	4 110.52 €	5.2%	213.75 €
TOTAL INDEMNITES MAIRE + 3 ADJOINTS + 4 CONSEILLERS			4 176.29 €

Le Conseil municipal,
PREND ACTE de ces informations.

Date de publication: 26/03/2025
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 16 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS ET CREATION DE POSTE

Dans la perspective du vote du budget de l'exercice 2025, le Maire présente le tableau des emplois au 10 mars 2025.

Il propose une mise à jour du tableau des effectifs (suppression de postes vacants suite à avancements de grade, départ à la retraite...), ainsi que la création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à 28/35^{ème} pour permettre l'avancement de grade d'un agent actuellement au poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

La mise à jour du tableau, conformément à l'article L. 542-2 du Code général de la fonction publique, a été soumise à l'avis du Comité Social Territorial (CST), qui a émis un avis consultatif simple lors de sa séance du 29 janvier 2025.

Les mises à jour consistent en les modifications suivantes :

Service / Dénomination de l'emploi	Postes ouverts à ce jour	Date de création	Permanent	Non permanent	Agent en poste	Agents à Temps complet	Agents à Temps non complet	Agents titulaires	Agents non titulaires	Coefficient d'emploi	Commentaire
Administratif											
Directeur général des Services (poste fonctionnel)	1	14/12/2009	1		1	1		1		95/95ème	
Attaché territorial principal	1	14/11/2019	1							95/95ème	
Attaché territorial	1	13/09/2007	1							95/95ème	
Rédacteur territorial	1	16/12/2019	1							28/35ème	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	13/09/2017	1		1		1	1		20/35ème	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	13/03/2017 07/01/2022	1		1	1		1		95/95ème	
Technique											
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	08/02/2016	1							28/35ème	Suppression de poste suite à avancement de grade (principal 1ère classe en 2017) + augmentation de la durée du temps de travail) 95/35ème (en 2022)
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	08/02/2016	1							20/35ème	Suppression de poste suite à avancement de grade (principal 1ère classe) (en 2017)
Technicien principal 1ère classe	1	10/11/2014	1							95/35ème	
Technicien principal 2ème classe	1	10/11/2014	1		1	1		1		95/95ème	
Technicien	1	10/11/2014	1							95/35ème	Suppression de poste suite à nomination au grade de technicien principal 2ème classe (concours en 2021)
Agent de maîtrise principal	1	16/12/2013	1							17,5/35ème	Suppression de poste suite à départ de l'agent (2014)
Agent de maîtrise	3	30/01/2012 25/03/2013	3							95/35ème	Suppression d'un poste suite à départ à la retraite d'un agent (avril 2024)
Adjoint technique principal de 1ère classe	3	14/12/2010 30/01/2012 25/03/2013	3		1	1		1		95/35ème	Suppression de 2 postes suite à un avancement de grade (agent de maîtrise en 2021) et un départ à la retraite (2022)
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	13/12/2021	1							95/35ème	
Adjoint technique	2	19/12/2023 09/10/2023 12/02/2024	2		2	2		1	1	95/95ème	
Adjoint technique principal de 1ère classe - Entretien	1	13/03/2017	1							2/35ème	Suppression de poste suite à départ à la retraite de l'agent et non remplacement (septembre 2023)
Adjoint technique principal de 2ème classe - Entretien	1	06/07/2015	1							2/35ème	Suppression de poste suite à avancement de grade (principal 1ère classe en 2017)
Adjoint technique - Entretien	1	05/04/2013	1							2/35ème	Poste créé en prévision d'un recrutement pour remplacement agent en départ à la retraite. Suppression de poste suite à démission du nouvel agent
Adjoint technique principal de 1ère classe - Entretien	1	10/03/2025	1							28/95ème	Poste à créer
Adjoint technique principal de 2ème classe - Entretien	1	13/03/2017	1		1		1	1		28/35ème	Suppression de poste suite à avancement de grade en 2025 (principal 1ère classe - Entretien)
Adjoint technique - Entretien	1	09/07/2012	1							28/35ème	Suppression de poste suite à avancement de grade (principal 2ème classe en 2019)
Scolaire											
ATSEM principal de 1ère Classe	3	14/08/2017 08/02/2016	3		2		2	2		28/95ème	1 agent en disponibilité
ATSEM principal de 2ème Classe	3	25/03/2013 14/08/2017 05/06/2023 22/04/2024	3		1		1		1	28/95ème	Suppression de 2 postes suite à avancement de grade (principal 1ère classe 2017)
ATSEM	1	15/07/2014	1							30,5/95ème	Suppression de poste suite à avancement de grade (principal 2ème classe) et modification du temps de travail
Culturel											
Assistant de Conservation du patrimoine principal 1ère classe	1	09/04/2018	1							95/95ème	Suppression de poste suite à demande de mutation de l'agent et décision de non remplacement (octobre 2024)
Assistant de Conservation du patrimoine principal 2ème classe	1	09/01/2017	1							95/95ème	Suppression de poste suite à demande de mutation de l'agent et décision de non remplacement (octobre 2024)
Assistant de Conservation du patrimoine	1	22/05/2007 08/12/2014	1							95/95ème	Suppression de poste suite à avancement de grade (principal 2ème classe en 2022)
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	1	09/04/2018	1							12/95ème	
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1	14/08/2017	1		1		1	1		12/95ème	
Adjoint du patrimoine	1	15/07/2014	1							12/35ème	Suppression de poste suite à avancement de grade (principal 2ème classe en 2017)
Adjoint du Patrimoine	2		2							28/95ème	Suppression de 1 poste suite à départ et modification du temps de travail à 12/35ème (en 2014)
Chargé de médiation culturelle	1	02/12/2024		1	1		1		1	28/35ème	Contrat aidé CUI-CAE
	43		42	1	13	6	7	10	3		

Entendu l'exposé du Maire

Vu l'avis consultation du CST du 29 janvier 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la mise à jour du tableau des emplois telle que présentée

DECIDE la création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à 28/35^{ème}

En conséquence le tableau des emplois est mis à jour au 10 mars 2025 comme suit :

Service /Dénomination de l'emploi	Postes ouverts à ce jour	Date de création	Poste permanent	Non permanent	Agents en poste	Agents à Temps complet	Agents à Temps non complet	Agents titulaires	Agents non titulaires	Coefficient d'emploi
Administratif										
Directeur Général des Services (poste fonctionnel)	1	14/12/2009	1		1	1		1		35/35ème
Attaché territorial principal	1	16/12/2019	1							35/35ème
Attaché territorial	1	13/03/2007	1							35/35ème
Rédacteur territorial	1	16/12/2019	1							28/35ème
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	13/03/2017	1		1		1	1		20/35ème
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	13/03/2017 07/02/2022	1		1	1		1		35/35ème
Technique										
Technicien principal 1ère classe	1	10/11/2014	1							35/35ème
Technicien principal 2ème classe	1	10/11/2014	1		1	1		1		35/35ème
Agent de maîtrise	2	30/01/2012 25/03/2013	2							35/35ème
Adjoint technique principal de 1ère classe	1	14/12/2010 30/01/2012 25/03/2013	1		1	1		1		35/35ème
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	13/12/2021	1							35/35ème
Adjoint technique	2	13/12/2021 09/10/2023 12/02/2024	2		2	2		1	1	35/35ème
Adjoint technique principal de 1ère classe - Entretien	1	10/03/2025	1							28/35ème
Adjoint technique principal de 2ème classe - Entretien	1	13/03/2017	1		1		1	1		28/35ème
Scolaire										
ATSEM principal de 1ère Classe	3	14/08/2017 08/02/2016	3		2		2	2		29/35ème
ATSEM principal de 2ème Classe	1	25/03/2013 14/08/2017 05/06/2023 22/04/2024	1		1		1		1	29/35ème
Culturel										
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	1	09/04/2018	1							12/35ème
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1	14/08/2017	1		1		1	1		12/35ème
Chargé de médiation culturelle	1	02/12/2024		1	1		1		1	28/35ème
TOTAL	23		22	1	13	6	7	10	3	
Placement en disponibilité										
- 1 agent au grade d'ATSEM principal 1ère classe en disponibilité depuis le 14/08/2021 jusqu'au 01/11/2025										

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:

**Pour extrait conforme,**Le Maire,
Michel LORENTZLa Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19	Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,
Membres en fonction.....: 19	En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (<i>entrée en</i>
Membres présents: 17	<i>séance à 20h43</i>), KIEFER Geneviève, adjoints,
Absent(s) avec procuration(s) : 2	et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
Absent(s): 0	DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn,
	LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne,
	PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
	MOERCKEL Elodie
Quorum: 10	Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à
	MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT
	MOERCKEL Elodie)
	Absent(s) non excusé(s) : /
	Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 17 – BUDGET 2025 - CONSTITUTION D'UNE PROVISION COMPTABLE POUR CREANCES RISQUANT D'ETRE COMPROMISES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire. Son champ d'application est précisé par l'article R. 2321-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Par souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le code général des collectivités territoriales rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances risquant d'être compromises.

Ce principe s'applique à toutes les collectivités sans seuil de population.

Celles-ci ont ainsi l'obligation de prévoir des provisions et procéder à leur mandatement à hauteur de 15% minimum des créances risquant d'être compromises.

Chaque année, le montant des provisions pour créances risquant d'être compromises sera ajusté, soit par constitution de provisions supplémentaires, en cas de détérioration de celles-ci, soit par reprise de ces provisions en cas de diminution du montant de ces créances.

La méthode annuelle de calcul de ces créances repose sur le solde des comptes 4116, 4126, 4146, 4156, 4161, 4626, 46726, représentant les créances douteuses dues à la collectivité et figurant à la balance d'entrée de l'exercice considéré de la collectivité. Au total cumulé de ces soldes comptables sera affecté le taux compris entre 15 % et 100 %.

Après ouverture des crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions, celles-ci feront l'objet d'un mandatement à l'article 6817, chapitre 68 « Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants » en cas de constatation de provision initiale ou complémentaire, ou d'un titre de recette, article 7817, chapitre 78 « Reprises sur provisions pour dépréciations des actifs circulants », en cas de reprise sur provision, ceci sur présentation d'un décompte justifiant du montant des provisions.

Le montant a été calculé suivant la nouvelle méthode validée par le SGC de Haguenau à partir de l'état des restes à recouvrer à la date du 31/12/2024 en appliquant le barème suivant :

Provisions des créances 2025 et 2024 = 0%
Provisions des créances 2023 = 15%
Provisions des créances 2022 = 30%
Provisions des créances 2021 = 45%

Provisions des créances 2020 = 60%
Provisions des créances 2019 = 75%
Provisions des créances 2018 et années antérieures = 90%
Provisions des créances en Liquidation Judiciaire (LJ) = 100%

Vu l'article R2331-2 du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu la nomenclature M57

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de fixer pour l'année 2025, le provisionnement des créances de plus de 2 ans, selon le barème établi par le comptable public

DECIDE de constituer la provision ou la reprise de provision pour dépréciation des comptes de tiers à hauteur comme suit :

- Budget principal : 505,56 €
- Budget annexe MOC : 132,74 €
- Budget annexe Médiathèque : 18,00 €

DECIDE d'inscrire au budget de l'exercice 2025, en dépenses ou en recettes, les crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions ou de cette reprise de provision

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Date de publication: 26/03/2025
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19	<u>Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,</u>
Membres en fonction.....: 19	<u>En présence de :</u> BOEHM Roger, HARNIST Pierre (<i>entrée en</i>
Membres présents: 17	<i>séance à 20h43</i>), KIEFER Geneviève, adjoints,
Absent(s) avec procuration(s) : 2	et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
Absent(s): 0	DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn,
	LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne,
	PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
	MOERCKEL Elodie
Quorum: 10	Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à
	MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT
	MOERCKEL Elodie)
	Absent(s) non excusé(s) : /
	Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 18 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES 2025 - AUTORISATION AU MAIRE A EFFECTUER DES VIREMENTS DE CREDITS DE PAIEMENT DE CHAPITRE A CHAPITRE AU SEIN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 28 août 2023 d'adoption à compter du 1er janvier 2024 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire, pour l'exercice 2025, pour le budget principal et pour l'ensemble des budgets annexes (Médiathèque, MOC, Forêt, Lotissement Wasserturm Immemlach, Lotissement Zwederlich, lotissement Brinkmann et Périscolaire) à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et au sein de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

AUTORISE le Maire à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire de HAGUENAU pour mise en œuvre.

Date de publication: 26/03/2025
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



~~Pour extrait conforme,~~

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19	Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,
Membres en fonction.....: 19	En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (<i>entrée en</i>
Membres présents: 17	<i>séance à 20h43</i>), KIEFER Geneviève, adjoints,
Absent(s) avec procuration(s) : 2	et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
Absent(s): 0	DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn,
	LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne,
	PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
	MOERCKEL Elodie
Quorum: 10	Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à
	MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT
	MOERCKEL Elodie)
	Absent(s) non excusé(s) : /
	Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 19 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES – EXERCICE 2025

Le Maire remercie M. Roger BOEHM, adjoint au Maire, qui a préparé les différents budgets avec les services municipaux.

Les documents budgétaires prévisionnels (projets) et annexe explicative ont été transmis par courriel aux conseillers en date du 27 février 2025. Des exemplaires papiers sont disponibles en séance.

La Commune compte :

- Un budget principal de fonctionnement et d'investissement
- Les budgets annexes de fonctionnement spécifiques à la gestion de la médiathèque et de la MOC
- Le budget annexe Périscolaire créé en décembre 2020
- Le budget annexe Forêt qui se traduit hors taxes
- Les budgets annexes pour les lotissements Wasserturm-Immenlach, Zwederlich et Brinkmann qui se traduisent également hors taxes.

Le Maire cède la parole à M. BOEHM qui présente au Conseil municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2025, budget principal et budgets annexes et les motifs de ses propositions tant en recettes qu'en dépenses.

Il est proposé :

Projet Budget Principal :

Dépenses d'investissement	:	1 880 750,00 €
		dont Restes-à-réaliser 2024 : 869 000,00 €
Recettes d'investissement:	:	1 880 750,00 €
		dont Restes-à-réaliser 2024 : 689 000,00 €

Dépenses de fonctionnement	:	2 224 600,00 €
Recettes de fonctionnement	:	2 224 600,00 €

Projet Budget « Médiathèque » :

Dépenses de fonctionnement	:	67 420,00 €
Recettes de fonctionnement	:	67 420,00 €

Projet Budget "MOC." :

Dépenses de fonctionnement	:	127 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	127 000,00 €

Projet Budget "Forêt" :

Recettes de fonctionnement	:	8 700,00 €
Dépenses de fonctionnement	:	8 700,00 €

Projet Budget "Lotissement Am Wasserturm - Immenlach" :

Dépenses d'investissement	:	597 862,18 €
Recettes d'investissement	:	597 862,18 €
Dépenses de fonctionnement	:	331 506,09 €
Recettes de fonctionnement	:	709 089,58 €

Projet Budget « Lotissement Zwederlich »

Dépenses d'investissement	:	782 707,40 €
Recettes d'investissement	:	782 707,40 €
Dépenses de fonctionnement	:	578 643,70 €
Recettes de fonctionnement	:	578 643,70 €

Projet de budget « Lotissement Brinkmann »

Dépenses d'investissement	:	781 267,50 €
Recettes d'investissement	:	781 267,50 €
Dépenses de fonctionnement	:	544 133,75 €
Recettes de fonctionnement	:	544 133,75 €

Projet Budget « Périscolaire »

Dépenses d'investissement	:	4 063 600,00 €
Recettes d'investissement	:	4 063 600,00 €
Dépenses de fonctionnement	:	329 300 €
Recettes de fonctionnement	:	329 300 €

Il rappelle le tableau des emplois au 10 mars 2025 présenté précédemment en séance. La collectivité compte 10 agents titulaires, 2 agents contractuels non titulaires de droit public, 1 agent contractuel de droit privé (CUI-CAE). Un agent titulaire est placé en disponibilité.

Il informe le Conseil municipal des indemnités perçues par les élus de la Commune pour l'exercice 2024 et rappelle les évolutions des indemnités décidées par délibération du 10 février 2025.

Vu le projet de budget primitif détaillé (budget principal et budgets annexes) présenté par nature et sa présentation annexée (annexe explicative) à la présente délibération

Vu la consultation du Comité de suivi périscolaire du 6 mars 2025 pour le projet de budget annexe Périscolaire

Vu les débats d'orientation budgétaire pour l'année 2025 lors de la séance du Conseil municipal du 11 janvier, du 10 février 2025 et des débats en Commission Travaux du 4 février et du 6 mars 2025.

Vu l'état du personnel présenté,

Vu l'état des indemnités des élus présenté,

Après avoir discuté de ces budgets et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de VOTER le budget au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement et au niveau des chapitres pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement »

DÉCIDE DE VOTER les prévisions de recettes et dépenses conformément aux sommes inscrites dans le budget primitif 2025 - budget Principal et ses budgets annexes (Médiathèque - MOC - Forêt - Lotissement « Am Wasserturm-Immenlach » - Lotissement « Zwederlich » - Lotissement « Brinkmann » et Périscolaire), à savoir :

Budget Principal : à l'unanimité,

Dépenses d'investissement	:	1 880 750,00 €
dont Restes-à-réaliser 2024 :		869 000,00 €
Recettes d'investissement:		1 880 750,00 €
dont Restes-à-réaliser 2024 :		689 000 ,00 €
Dépenses de fonctionnement	:	2 224 600,00 €
Recettes de fonctionnement	:	2 224 600,00 €

Budget « Médiathèque » : à l'unanimité,

Dépenses de fonctionnement	:	67 420,00 €
Recettes de fonctionnement	:	67 420,00 €

Budget « MOC » : à l'unanimité,

Dépenses de fonctionnement	:	127 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	127 000,00 €

Budget « Forêt » : à l'unanimité,

Recettes de fonctionnement :	8 700,00 €
Dépenses de fonctionnement :	8 700,00 €

Budget « Lotissement Am Wasserturm - Immenlach » : à l'unanimité,

Dépenses d'investissement :	597 862,18 €
Recettes d'investissement :	597 862,18 €
Dépenses de fonctionnement :	331 506,09 €
Recettes de fonctionnement :	709 089,58 €

Budget « Lotissement Zwederlich » : à l'unanimité,

Dépenses d'investissement :	782 707,40 €
Recettes d'investissement :	782 707,40€
Dépenses de fonctionnement :	578 643,70 €
Recettes de fonctionnement :	578 643,70 €

Budget « Lotissement Brinkmann » : à l'unanimité,

Dépenses d'investissement :	781 267,50 €
Recettes d'investissement :	781 267,50 €
Dépenses de fonctionnement :	544 133,75 €
Recettes de fonctionnement :	544 133,75 €

Budget « Périscolaire » : à l'unanimité,

Dépenses d'investissement :	4 063 600,00 €
Dont restes à réaliser 2024 :	3 838 900,00 €
Recettes d'investissement :	4 063 600,00 €
Dont restes à réaliser 2024 :	3 437 600,00 €
Dépenses de fonctionnement :	329 300 €
Recettes de fonctionnement :	329 300 €

APPROUVE l'attribution des subventions prévues

APPROUVE les participations à la gestion périscolaire

APPROUVE l'état du personnel présenté

PREND ACTE de l'état annuel des indemnités des élus.

COMMUNE DE ROESCHWOOG
ANNEXE – PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif est un état prévisionnel qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il doit respecter les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire, non obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants, qui s'est tenu, lors des séances du Conseil municipal du 11 janvier et 10 février 2025 et des débats de la Commission « Travaux » du 4 février 2025.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

BUDGET PRINCIPAL :

Dépenses d'investissement : 1 880 750,00 €
dont Restes-à-réaliser 2024 : 869 000,00 €
Recettes d'investissement: 1 880 750,00 €
dont Restes-à-réaliser 2024 : 689 000 ,00 €

Dépenses de fonctionnement : 2 224 600,00 €
Recettes de fonctionnement : 2 224 600,00 €

COMMUNE DE ROESCHWOOG - ROESCHWOOG - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		701 652,61	1 191 750,00
+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	869 000,00	689 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 310 037,39	(si solde positif) 0,00
=		=	
Total de la section d'investissement (2)		1 880 750,00	1 880 750,00
+		+	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		2 224 600,00	1 815 634,99
+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 408 965,01
=		=	
Total de la section de fonctionnement (3)		2 224 600,00	2 224 600,00
+		+	
TOTAL DU BUDGET (4)		4 105 350,00	4 105 350,00

Présentation générale de la section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réfection du réseau d'éclairage public ou de rénovation de la médiathèque...).

Dépenses d'investissement :

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 570 745,66	869 000,00	0,00	701 652,61	0,00	0,00	701 652,61	1 570 652,61
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 375 800,00	868 000,00	0,00	504 350,00	0,00	0,00	504 350,00	1 372 350,00
Total des dépenses d'équipement	1 375 800,00	868 000,00	0,00	504 350,00	0,00	0,00	504 350,00	1 372 350,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1698 non budgétaire)	194 945,66	1 000,00	0,00	197 302,61	0,00	0,00	197 302,61	198 302,61
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	194 945,66	1 000,00	0,00	197 302,61	0,00	0,00	197 302,61	198 302,61
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 570 745,66	869 000,00	0,00	701 652,61	0,00	0,00	701 652,61	1 570 652,61
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								310 097,39
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 880 750,00

Le montant du capital à rembourser des emprunts en cours, chapitre 16, s'élève à près de 194 255,01 € (2024 : 192 125,00 €). Le stock de la dette au 1^{er} janvier 2025 est de 1 475 378,90 € ce qui représente environ 637 € par habitant (population Insee au 1^{er} janvier 2025 : 2 316 habitants).

Le chapitre 23 comptabilise toutes les opérations / travaux prévus pour l'exercice.

Un déficit d'exécution reporté d'un montant de 310 097,39 € est inscrit au compte D 001.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 134	23 000,00	10 000,00	
	Opération d'équipement n° 135		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 172		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 179	5 000,00	21 000,00	
	Opération d'équipement n° 187		5 000,00	
	Opération d'équipement n° 195	73 300,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 196		5 000,00	
	Opération d'équipement n° 198		7 000,00	
	Opération d'équipement n° 201	34 700,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 204	9 500,00	10 000,00	
	Opération d'équipement n° 210	47 500,00	6 000,00	
	Opération d'équipement n° 212	51 000,00	33 000,00	
	Opération d'équipement n° 218	12 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 220		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 225	19 000,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 229	7 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 238	38 200,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 242	84 100,00	130 000,00	
	Opération d'équipement n° 245		4 500,00	
	Opération d'équipement n° 246	8 000,00	6 000,00	
	Opération d'équipement n° 248		3 000,00	
	Opération d'équipement n° 253	17 000,00	5 000,00	
	Opération d'équipement n° 257	7 200,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 258	21 000,00	111 515,00	
	Opération d'équipement n° 259		15 000,00	
	Opération d'équipement n° 260	4 600,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 262	247 700,00	1 235,00	
	Opération d'équipement n° 263	55 700,00	52 500,00	
	Opération d'équipement n° 265	13 000,00	13 500,00	
	Opération d'équipement n° 265		2 000,00	
	Total des dépenses d'équipement	1 375 800,00	564 350,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	194 945,66	197 302,61	
1641	Emprunts en euros	172 525,00	174 700,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 820,66	3 002,61	
16878	Autres dettes - Autres organismes et particuliers	19 600,00	19 600,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
020	Dépenses imprévues		0,00	
	Total des dépenses financières	194 945,66	197 302,61	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 570 745,66	701 652,61	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 570 745,66	701 652,61	

	+
RESTES A REALISER 2024	869 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	310 097,33
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 880 750,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
049	TERRAINS FUTUR LOTISSEMENT		329 209,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	ACQUISITION MAT. MOB. SCOLAIRE		15 391,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	ACQUISITION MATERIEL OU MOBILIER ADMINISTRATIF OU INFORMATIQUE		174 258,09	2 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
135	AMENAGEMENT PLACE DES CEREMONIES - NOUVELE STELE		130 457,07	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
136	SALLE POLYVALENTE M.G.C.		390 049,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
137	ACQUIS. MATERIEL D'INCENDIE		18 311,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	ACQUIS. MAT. ESPACES VERTS		39 753,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
140	TRAVAUX AU Cimetière		105 558,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
144	AMENAG. TRAVERSE R.N. 63		118 716,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
150	STADE-INSTALLATIONS SPORTIVES		16 550,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
155	DIVERS TRAVAUX MARÉE		5 062,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
158	DIVERS TRAV - SERVICE INCENDIE		42 825,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
162	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC		3 167,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	CONSTRUCTION ATELIER/DEPOT DE		7 438,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
172	TRAVAUX ETANG DE PECHE WERTHEL		15 739,98	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
173	BATIMENT 36, RUE DE FORT LOUIS - PRESBYTERE		34 899,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
179	ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERN		318 168,75	4 000,00	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00
185	CALVAIRE GIESSENHEIM		1 115,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
186	TRAVAUX DE VOIRIE PROG 2001		42 777,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
187	BATIMENT 14, RUE DE FORT LOUIS		38 221,99	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
188	EXTENSION ECOLE MATERNELLE		375 702,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
190	TRAVAUX DE VOIRIE PROG. 2002		8 684,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
191	TRAVAUX DE VOIRIE PROGR. 2003		262 607,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	FLEURISSEMENT		3 353,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
193	ILLUMINATIONS		17 539,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
194	ACQUISITION D'OEUVRES D'ART		2 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
195	DIVERS TRAVAUX LOGEMENTS		126 381,32	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
196	AIRE DE JEUX		18 683,98	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
197	ECOLE DES FILLES		3 408,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
198	ECOLE MATERNELLE		890 551,89	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulée au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
199	ABORDS GARE SNCF		110 453,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200	EGLISE INSTALLATION DE CLOCHES		2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201	MARIE AMENAGEMENTS DIVERS		572 829,34	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	ACQUISITION TERRAINS PLACE DU VILLAGE		118 682,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	BATIMENT 29, RUE DE FORT LOUIS		138 154,74	9 500,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
205	AMENAGEMENT DES EXTERIEURS DE LA M.O.C.		51 620,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
206	PLACE DE RETOURNEMENT		10 409,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
209	CALVAIRE RUE DE LA GARE		3 037,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
210	MEDIATHEQUE		1 526 773,28	3 500,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
211	TRAVAUX DIVERS TRIBUNAUX		121 191,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	TRAVAUX MOD ET SALLE POLYVALENTE		3 137 084,04	5 000,00	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00
213	MISE EN CONFORMITE MOD		15 332,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Amenagement Studio Rue de l'Andre		25 690,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	AMENAGEMENT RUE DE LA FORET		73 319,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	AMENAGEMENT LAINES DE JEUX		80 865,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	ROSLIERE WOOD		22 723,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	AMENAGEMENT RUE PRINCIPALE		2 031 637,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
220	Ars de stockage de matériaux Ateliers Municipaux		22 373,57	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
221	TRAVAUX MAISON DES SERVICES		5 192,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
223	BATIMENT MODULAIRE METANQUE		7 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
225	ECLAIRAGE PUBLIC		209 909,77	11 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
226	AMENAGEMENT TRESOR PUBLIC - CHAUFFAGE		25 177,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
227	AMENAGEMENT TERRAIN DE FOOTBALL		215 147,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
228	Liaison douce R. Bergers - R. Principale		5 032,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
229	TRAVAUX EGLISE ET CHAPELLE		145 318,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
235	REAMENAGEMENT DE L'ANCIENNE TRESORERE 15 RUE PRINCIPALE		106 138,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
236	Atelier communal d'après d'incendie porte sectionnels		3 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	MISE EN ENROBE DU CHEMIN ENTRE LES 2 VOIES DE CHEMIN DE FER		25 074,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	TERRAINS		111 876,66	24 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
239	COMMUNICATION		8 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
240	ETUDE CENTRE SPORTIF		2 593,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
242	TRAVAUX DE VOIRIE		211 560,36	70 000,00	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00
243	DEPLACEMENT ET RENOVATION DU CALVAIRE RUES PRINCIPALES/BERGERS		0 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
244	TRAVAUX TERRAINS DE TENNIS		11 072,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
245	BATIMENT 11A RUE PRINCIPALE		7 691,61	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
246	PROTECTION INCENDIE		21 073,93	6 000,00	5 000,00	0,00	0,00	6 000,00
247	AMENAGEMENT PLACE DU MARE LOIR		12 455,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
248	BATIMENT TRIEBHUS		37 973,89	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
250	CREATION LOCAUX ARCHIVES		43 653,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
251	CREATION LOCAL ASSOCIATIF		33 137,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
254	REALISATION D'UNE RESIDENCE SENIOR ET D'UN CENTRE MEDICAL		37 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
255	AMENAGEMENT RUE DU CHATEAU D'EAU PHASE 2		352 014,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
256	TRAME VERTE BLEUE		57 132,83	0 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
257	TERRAINS DE SPORTS		67 079,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
258	INSTALLATIONS SPORTIVES		22 643,77	0,00	111 515,00	0,00	0,00	111 515,00
259	BATIMENT 5, RUE DE L'ANCRE		3 600,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
260	ETANG DE PECHE - NOUVEAU RACCORDEMENT ELECTRIQUE		4 856,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	PERISCOLAIRE - PARTICIPATION A L'INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE		483 733,16	665 000,00	1 235,00	0,00	0,00	1 235,00
263	AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE		16 450,56	40 000,00	62 600,00	0,00	0,00	62 600,00
265	HALL DE SPORT		0,00	6 500,00	13 500,00	0,00	0,00	13 500,00
266	BATIMENT 3, RUE DE LA GARDE		0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
TOTAL			13 912 317,16	868 000,00	504 350,00	0,00	0,00	504 350,00

Recettes d'investissement :

Au chapitre 13, sont comptabilisées les prévisions de subventions pour les travaux/ actions programmés.

Le chapitre 10, dotations, fonds divers, comptabilise le versement du fonds de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement sur le bâti et les excédents de fonctionnement capitalisés.

Le chapitre 040 concerne les amortissements (études, subventions d'investissement).

Le chapitre 16 concerne les emprunts provisionnels nouveaux nécessaires à lever pour le financement des dépenses d'équipements décidés.

Il est précisé que la commune a contracté un prêt pour le financement du nouveau périscolaire en août 2024. Cet emprunt n'a toutefois pas encore été mobilisé.

Pour l'année 2025, il n'est pas prévu de recourir à un nouvel emprunt au stade des propositions du présent budget.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 395 245,66	689 000,00	701 652,61	0,00	1 390 652,61
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	61 100,00	33 000,00	25 400,00	0,00	58 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1668 non budgétaire)	655 100,00	655 000,00	0,00	0,00	655 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	716 200,00	688 000,00	25 400,00	0,00	713 400,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	113 000,00	0,00	41 450,00	0,00	41 450,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	3 006,26	1 000,00	3 006,43	0,00	4 006,43
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	116 006,26	1 000,00	44 456,43	0,00	45 456,43
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	832 206,26	689 000,00	69 856,43	0,00	758 856,43
021 Virement de la section de fonctionnement	553 000,00		615 000,00	0,00	615 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	10 039,40		16 796,18	0,00	16 796,18
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	563 039,40		631 796,18	0,00	631 796,18
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					450 097,39
Total des recettes d'investissement cumulées					1 880 750,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)	61 100,00	25 400,00	
1321	Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	6 000,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	20 600,00	25 400,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	25 000,00	0,00	
1328	Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	2 500,00	0,00	
13481	Fonds équip. non amort. - Dot. équipement territoires ruraux	5 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	655 100,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	655 100,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
Total des recettes d'équipement		716 200,00	25 400,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	502 154,34	531 547,39	
10222	FCTVA	83 000,00	18 450,00	
10228	Taxe d'aménagement	50 000,00	25 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	369 154,34	490 097,39	
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 006,26	3 006,43	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
Total des recettes financières		505 160,60	534 553,82	
TOTAL RECETTES REELLES		1 221 360,60	559 953,82	
021	Virement de la section de fonctionnement	553 000,00	615 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 039,40	16 796,18	
28041481	Amort. subv. autres com. - Biens mobiliers, matériel et études	62,74	773,19	
28041482	Amort. subv. autres communes - Bâiments et installations	9 976,66	16 022,99	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		563 039,40	631 796,18	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		563 039,40	631 796,18	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 784 400,00	1 191 750,00	

+ RESTES A REALISER 2024		689 000,00
+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
= TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 880 750,00

Présentation générale de la section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (I)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	2 224 600,00	0,00	0,00	2 224 600,00	0,00	0,00	2 224 600,00	2 224 600,00
011	Charges à caractère général (3)	387 600,00	0,00	0,00	411 700,00	0,00	0,00	411 700,00	411 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	623 250,00	0,00		623 950,00	0,00		623 950,00	623 950,00
014	Atténuations de produits	34 906,00	0,00		34 906,00	0,00		34 906,00	34 906,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RtaI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	575 134,60	0,00	0,00	503 241,82	0,00	0,00	503 241,82	503 241,82
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 621 890,60	0,00	0,00	1 573 797,82	0,00	0,00	1 573 797,82	1 573 797,82
66	Charges financières	16 640,00	0,00		15 500,00	0,00		15 500,00	15 500,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	30,00			506,00	0,00		506,00	506,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	19 670,00	0,00	0,00	19 006,00	0,00		19 006,00	19 006,00
	Total des dépenses réelles	1 641 560,60	0,00	0,00	1 592 803,82	0,00	0,00	1 592 803,82	1 592 803,82
023	Virement à la section d'investissement	563 039,40			615 000,00	0,00		615 000,00	615 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	10 039,40			16 796,18	0,00		16 796,18	16 796,18
043	Opérations ordre mineur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	563 039,40			631 796,18	0,00		631 796,18	631 796,18
D002 Résultats reportés ou anticipés (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									2 224 600,00

Il est rappelé que le chapitre 011 (411 700,00 € de prévisions pour cet exercice 2025) concerne les charges à caractère général (consommations d'eau, d'électricité, de gaz, fournitures pour l'entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, administratives, location de matériel, frais d'entretien de bâtiments, de voirie et d'éclairage public, frais liés aux contrats de maintenance (photocopieurs, logiciels, chauffage, extincteurs...), assurance, frais liés aux manifestations et à la journée citoyenne, prestations des paies, prestation pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, la gestion des listes électorales..., frais postaux et de téléphonie, redevances ordures ménagères...).

Le chapitre 012 concerne les charges de personnel et frais assimilés (rémunérations et cotisations de personnel, médecine du travail...). Ces dépenses représentent 38,52 % des dépenses réelles de fonctionnement (623 950,00 €).

Les charges de personnel ont été établies en référence au tableau des emplois.

Le chapitre 65 (503 241,82 € pour cet exercice) regroupe les autres charges de gestion courante (compensation des budgets annexes déficitaires, subventions au CCAS et aux associations, indemnités des élus et cotisations associées, allocation vétérinaire sapeurs-pompiers, contributions à l'association foncière, au SICES, au SIVU RPU, au budget annexe Périscolaire...).

Prévisions de participation aux autres organismes :

CCAS : 6 940,00 € (2022 : 3 990,00 € ; 2023 : 8 900,00 € ; 2024 : 7 200,00 €)

Association foncière (versement répartition de la chasse) : 6 900,00 €

SICES (collège) : 6 220,00 € (2021 : 7 527,00 € ; 2022 : 7 427,00 €) ; 2023 : 6 595,00 € ; 2024 : 6 855,00 €

SIVU (école) : 97 037,00 € (2021 : 46 110,00 € ; 2022 : 92 100,00 € ; 2023 : 73 981,00 € ; 2024 : 103 686,00 €)

Prévisions pour la participation à la gestion du service périscolaire : 123 457,00 € (2023 : 109 148,00 € ; 2024 : 141 900,00 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	387 600,00	411 700,00	
00611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	7 000,00	7 000,00	
00612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	72 000,00	72 000,00	
00621	Fournitures non stockables - Combustibles	30 000,00	27 000,00	
00622	Fournitures non stockables - Carburants	6 000,00	6 000,00	
00623	Fournitures non stockables - Alimentation	100,00	100,00	
00631	Fournitures non stockables - Fournitures d'entretien	2 500,00	2 200,00	
00632	Fournitures non stockables - Fournitures de petit équipement	18 500,00	25 000,00	
00633	Fournitures non stockables - Fournitures de voirie	1 500,00	1 500,00	
00636	Fournitures non stockables - Habillement et vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	
0064	Fournitures non stockables - Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	
00662	Fournitures non stockables - Autres produits pharmaceutiques	200,00	200,00	
0067	Fournitures non stockables - Fournitures scolaires	1 500,00	1 500,00	
0068	Fournitures non stockables - Autres matières et fournitures	6 000,00	6 000,00	
01351	Locations matériel roulant	2 000,00	2 000,00	
01358	Autres locations mobilières	2 000,00	2 500,00	
01521	Entretien et réparations sur terrains	11 000,00	20 000,00	
015221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	18 000,00	18 000,00	
015228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	10 000,00	15 000,00	
015221	Entretien et réparations sur voies	5 000,00	5 000,00	
015222	Entretien et réparations sur réseaux	12 000,00	12 000,00	
01524	Entretien et réparations sur bos et forêts	4 000,00	10 000,00	
01551	Entretien et réparations sur matériel roulant	25 000,00	25 000,00	
01558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	10 000,00	10 000,00	
0156	Maintenance	32 000,00	32 000,00	
0161	Primes d'assurances multirisques	17 000,00	18 500,00	
0182	Documentation générale et technique	1 100,00	0,00	
0184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	5 000,00	
0188	Autres frais divers	500,00	500,00	
02268	Autres honoraires, conseils	6 000,00	8 000,00	
0231	Annonces et insertions	1 500,00	2 000,00	
0232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 000,00	
0234	Réceptions	3 000,00	3 000,00	
0238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	1 000,00	2 000,00	
0245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		2 000,00	
0247	Transports collectifs du personnel	2 000,00	2 000,00	
0251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	2 000,00	
0261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 000,00	
0262	Frais de télécommunications	6 000,00	7 000,00	
027	Services bancaires et assimilés	50,00	50,00	
0281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	10 000,00	
0283	Frais de nettoyage des locaux	3 500,00	6 000,00	
0284	Redevance pour services rendus	2 500,00	2 500,00	
02876	Remboursements de frais au GFP de rattachement		0,00	
0288	Autres services extérieurs	10 000,00	10 000,00	
03512	Taxes foncières	19 000,00	18 000,00	
0378	Autres impôts, taxes (autres organismes)	150,00	150,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	624 250,00	623 950,00	
0332	Cotisations versées au F.N.A.L.	650,00	650,00	
0336	Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	2 000,00	2 000,00	
04111	Personnel titulaire - Rémunération principale	280 000,00	280 000,00	
04112	Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	5 000,00	6 000,00	
04113	Personnel titulaire - NBI	2 000,00	2 000,00	
04118	Personnel titulaire - Autres indemnités	82 000,00	70 000,00	
04131	Personnel non titulaire - Rémunérations	57 000,00	50 000,00	
04132	Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	1 500,00	1 000,00	
04138	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités		6 000,00	
04188	Autres emplois aidés		21 000,00	

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
8451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 000,00	57 500,00	
8453	Cotisations aux caisses de retraite	94 900,00	100 000,00	
8454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	400,00	2 300,00	
8455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	13 000,00	
8458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 200,00	1 100,00	
8474	Versement aux autres œuvres sociales	3 000,00	3 500,00	
8475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 400,00	
014	Atténuations de produits	34 906,00	34 906,00	
730221	FNGIR	34 906,00	34 906,00	
65	Autres charges de gestion courante	575 134,60	503 241,82	
65311	Indemnités de fonction (élus)	54 000,00	54 000,00	
65313	Cotisations de retraite (élus)	8 000,00	8 000,00	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	6 500,00	7 000,00	
65315	Formation (élus)		2 000,00	
653172	Cotisations fonds Financement allocation fin de mandat (élus)	100,00	100,00	
6542	Créances éteintes	9 000,00	0,00	
6553	Service d'incendie	4 000,00	4 000,00	
65582	Autres contributions	7 000,00	107 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	2 700,00	
657343	Subventions de fonctionnement aux autres communes	141 900,00	124 000,00	
657358	Subventions de fonctionnement aux autres groupements	103 700,00	0,00	
65738212	Subv. de fonct. aux BA et régies a3mm. dotés perso morale	7 200,00	7 000,00	
65748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	6 000,00	2 000,00	
65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	205 200,00	161 000,00	
65882	Autres charges diverses de gestion courante	22 034,60	20 441,82	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 621 890,60	1 573 797,82	
66	Charges financières (b)	16 640,00	15 500,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 640,00	15 500,00	
6623	Autres charges financières	1 000,00	2 000,00	
67	Charges spécifiques (c)	3 000,00	3 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)	30,00	506,00	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	30,00	506,00	
022	Dépenses imprévues (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 641 560,60	1 592 803,82	
023	Virement à la section d'investissement	553 000,00	615 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 039,40	16 796,18	
6811	Cot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	10 039,40	16 796,18	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		563 039,40	631 796,18	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		563 039,40	631 796,18	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 204 600,00	2 224 600,00	

		+
RESTES A REALISER 2024	0,00	
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00	
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 224 600,00	

Le montant prévisionnel des indemnités (montant brut) versées aux élus pour l'année 2025 s'élève à 54 000,00 €. En 2021, le montant des indemnités s'est élevé à 48 451,13 €, en 2022 à 49 008,84 €, en 2023 à 50 361,02 € et en 2024 à 52 160,97 €

Le chapitre 66, charges financières, concerne les intérêts des emprunts en cours.

Le chapitre 023 concerne l'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui sera viré en section d'investissement, afin de permettre le financement de projets d'investissement et le remboursement du capital des emprunts.

Le chapitre 042 – opération d'ordre de transfert entre sections – concerne les amortissements notamment des études, subventions d'investissement (notamment participation à l'investissement pour le nouveau périscolaire – amortissement sur 30 ans).

Indemnités perçues par les élus en 2024

Elu		Mandat 1		Mandat 2		TOTAL DES INDEMNITES (montant annuel brut)
Nom	Prénom	Intitulé	Fonction	Intitulé	Fonction	
LORENTZ	Michel		Maire		Président	30 324,09 €
BOEHM	Roger		Adjoint au Maire			8 878,68 €
KIEFER	Geneviève		Adjointe au Maire			5 919,12 €
HARNIST	Pierre		Adjoint au Maire			2 565,00 €
DUMOULIN	Frédéric		Conseiller délégué			2 565,00 €
KOCHER	Marilyn		Conseillère déléguée			2 565,00 €
PETER	Raphaël		Conseiller délégué			2 565,00 €
ROCHE	Nicolas		Conseiller délégué			2 565,00 €
SCHMITT	Yannick		Conseiller délégué			2 565,00 €

Recettes de fonctionnement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote II + I)
	TOTAL	1 897 028,33	0,00	1 815 634,99	0,00	1 815 634,99
013	Atténuations de charges (2)	4 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	176 200,00	0,00	109 770,00	0,00	109 770,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	480 866,00	0,00	443 900,00	0,00	443 900,00
731	Fiscalité locale	818 000,00	0,00	836 000,00	0,00	836 000,00
74	Dotations et participations (2)	231 600,00	0,00	236 400,00	0,00	236 400,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	163 300,00	0,00	174 500,00	0,00	174 500,00
	Total des recettes de gestion des services	1 893 966,00	0,00	1 812 570,00	0,00	1 812 570,00
76	Produits financiers	62,33	0,00	64,99	0,00	64,99
77	Produits spécifiques (2)	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 062,33	0,00	3 064,99	0,00	3 064,99
	Total des recettes réelles	1 897 028,33	0,00	1 815 634,99	0,00	1 815 634,99
042	Opérations entre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations entre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						408 965,01
Total des recettes de fonctionnement cumulées						2 224 600,00

Le chapitre 013, atténuations de charges, (10 000,00 € proposés pour cet exercice) concerne les participations versées par l'Etat et la CEA pour le poste de CUI (Contrat unique d'insertion), ainsi que les remboursements de l'assurance statutaire de la commune.

Le chapitre 70 produits des services, du domaine, ventes diverses (2025 : 109 770,00 €) regroupe les recettes liées à la vente de bois, aux concessions du cimetière, redevances électricité et gaz, aux loyers de la chasse, à l'affectation de charges de personnel mis à disposition aux budgets annexes, aux publicités du blättel, régie de recette municipale...

Au chapitre 73 sont comptabilisés les impôts et taxes (attribution de compensation et la dotation versées par la Communauté de communes du Pays Rhénan, fond départemental).

Les produits fiscaux (taxe foncière, habitation, taxe sur les pylônes, accise sur l'électricité et droits de place) sont comptabilisés au chapitre 731.

La recette liée aux impôts locaux (taxe foncière) déterminés par la commune est de 760 000,00 €.

Le chapitre 74 prend en compte les dotations versées par l'Etat. Les recettes prévisionnelles sont de 236 400,00 €.

Au chapitre 75 se trouvent les revenus des immeubles (logements et locaux professionnels communaux en location, provisions de charges des loyers, remboursements de sinistres par l'assurance, subvention pour l'élagage des saules têtards ...).

Le chapitre 77 regroupe des recettes exceptionnelles (dégrèvement...).

Le résultat de fonctionnement reporté (R002) dégagé en 2024 s'élève à 408 965,01 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges	4 000,00	10 000,00	
0410	Remboursements sur rémunérations du personnel	4 000,00	10 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	176 200,00	109 770,00	
7022	Coupes de bois	500,00	500,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	3 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public	100,00	70,00	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	6 000,00	6 000,00	
70330	Autres redevances et recettes diverses	23 000,00	200,00	
703308	Autres		0,00	
703421	Mise à dispo personnel facturé BA/régies non dotés perso. mor	87 500,00	55 000,00	
70348	Mise à dispo personnel facturé au GFP de rattachement	7 100,00	14 000,00	
70348	Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	17 000,00	18 000,00	
703721	Remboursement de frais par BA et régies non dotés perso. mor		2 000,00	
70378	Remboursement de frais par des tiers	28 000,00	9 700,00	
7038	Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	2 100,00	400,00	
73	Impôts et taxes	480 866,00	443 900,00	
73211	Attribution de compensation	314 185,00	310 000,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire	114 700,00	78 900,00	
73223	Fonds départemental des DMTD pour les com. de - de 5 000 h.	52 000,00	50 000,00	
7351	Fraction compens. TFPB, taxe d'habitation sur les résid. princ.		5 000,00	
731	Fiscalité locale	818 000,00	838 000,00	
73111	Impôts directs locaux	726 000,00	780 000,00	
73118	Autres contributions directes		2 000,00	
73132	Taxe sur les pyônes électriques	14 000,00	15 000,00	
73141	Accise sur l'électricité	75 000,00	59 000,00	
73154	Droits de place	3 000,00	2 000,00	
74	Dotations et participations	231 600,00	236 400,00	
74111	Dotation forfaitaire des communes	180 000,00	185 500,00	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	33 000,00	40 000,00	
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	18 000,00	17 000,00	
744	FCTVA	4 200,00	2 400,00	
74718	Participations Etat - Autres		0,00	
74833	Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	3 900,00	3 000,00	
74836	Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	3 500,00	3 500,00	
748374	Dotation de développement - biodiversité et aménités rurales		5 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	183 300,00	174 500,00	
752	Revenus des immeubles	120 000,00	150 000,00	
7521	Revenus des immeubles - Charges		15 000,00	
75738	Autres	3 000,00	4 200,00	
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	300,00	300,00	
75838	Autres produits divers de gestion courante	60 000,00	5 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		1 893 966,00	1 812 570,00	
76	Produits financiers (b)	62,33	64,99	
761	Produits de participations	62,33	64,99	
77	Produits spécifiques (c)	3 000,00	3 000,00	
773	Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	3 000,00	3 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 897 028,33	1 815 634,99	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 897 028,33	1 815 634,99	

RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	408 965,01
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 224 600,00

Ratios :

Population Insee au 1^{er} janvier 2025 : 2316 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement / population : 687,74 € / habitant

Produit des impositions directes/population : 328,15 € / habitant

Recettes réelles de fonctionnement/population : 783,95 € / habitant

Dettes :

Objet du prêt	organisme prêteur	montant prêt	durée en années	année de mobilisation	fin de remboursement	K restant dû au taux 1/1/2025	Remboursement 2025 (intérêts)	Remboursement 2025 Capital	Charge totale 2025
BUDGET PRINCIPAL									
Réhabilitation MOC	CARSAT	391 744,00 €	20	2022	31/10/2032	avance sans intérêts	156 696,00 €	- €	19 587,00 €
Réhabilitation MOC	Caisse Française du financement local	398 750,00 €	15	2013	01/08/2026	F 2,61 %	54 926,66 €	1 131,04 €	31 080,20 €
Travaux de voirie	Caisse Française du financement local	50 000,00 €	15	2013	01/08/2026	F 2,61 %	6 887,16 €	141,82 €	3 897,22 €
Travaux de voirie Rue Principale	Caisse d'Epargne Alsace	800 000,00 €	20	2015	31/12/2035	F 3,75 %	474 287,28 €	8 042,07 €	39 451,97 €
		3 156 494,00 €			5/TOTAL		682 797,10 €	9 314,93 €	169 331,32 €
Refinancement prêts	CCM Uffried Nord	1 000 000,00 €	15	2017	05/04/2032	F 0,85 %	515 915,11 €	4 172,39 €	66 905,29 €
Rénovation Ecole maternelle	Caisse des dépôts	500 000,00 €	15	2017	12/09/2032	F 0%	266 666,69 €	- €	33 333,33 €
Financement nouveau périscolaire	CCM Uffried Nord	665 000,00 €	25	2024	selon mobilisation	F 3,7 %			
					TOTAL		1 475 378,90 €	13 487,32 €	184 255,01 €

BUDGET LOTISSEMENT									
Zwederlidi - acquisition 29 rue de la Forêt	Crédit Agricole	500 000,00 €	10	2020	31/12/2030	F 0,59 %	800 000,00 €	1 659,38 €	50 000,00 €
					TOTAL		800 000,00 €	1 659,38 €	50 000,00 €

BUDGET PERISCOLAIRE									
Prêt relais nouveau périscolaire	Caisse fédérale Crédit mutuel	1 200 000,00 €	3	2024	2027	F 3,57 %			
Prêt relais nouveau périscolaire	CCM Uffried Nord	1 000 000,00 €	3	2024	2027	F 3,57 %			

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2
---	-------------

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2025											
	Couverture ? OM (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts payés (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 319 682,90					174 668,01	13 487,32	0,00	1 049,62
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 319 682,90					174 668,01	13 487,32	0,00	1 049,62
Emprunt N° 1606270746EUR 1606270746		0,00	A-1	474 287,28	10,63	F		1,773	39 451,97	8 042,07	0,00	21,14
		0,00	A-1	515 915,11	7,25	F		0,654	66 906,20	4 172,39	0,00	911,74
		0,00	A-1	266 666,69	7,42	F		0,000	22 233,33	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	6 887,16	1,56	F		2,738	3 897,22	141,82	0,00	13,01
		0,00	A-1	54 926,66	1,28	F		2,738	31 080,20	1 131,04	0,00	103,73
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tramage sur signe de trésorerie (Total) (16)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour l'ETP et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1679 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		156 896,00					19 587,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		156 896,00					19 587,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	156 896,00	2,23	F		0,400	19 587,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 475 378,90					194 255,01	13 487,32	0,00	1 049,62

BUDGET ANNEXE « MEDIATHEQUE »

Dépenses de fonctionnement : 67 420,00 €
 Recettes de fonctionnement : 67 420,00 €

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	67 420,00	67 420,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		67 420,00	67 420,00
TOTAL DU BUDGET (4)		67 420,00	67 420,00

La prévision des charges à caractère général prend en compte le coût de l'énergie (gaz et électricité), les frais de maintenance (ascenseurs), le coût de l'assurance.

Les charges de personnel sont estimées à 35 000,00 €. Il est rappelé le départ de la responsable de la médiathèque mi-octobre 2024, qui était à temps plein, et son remplacement partiel par un agent en contrat aidé, impactant à la baisse ce poste.

Des crédits sont proposés pour les animations et conférences envisagées à la médiathèque.

Les crédits attribués au développement et renouvellement du fonds documentaire sont proposés à hauteur de 6 500,00 €.

Un crédit de 400,00 € est inscrit au compte 65748 pour le versement de subvention à la section MOC des bénévoles de la médiathèque.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	32 700,00	29 500,00	
00611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	400,00	400,00	
00612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	5 000,00	4 000,00	
00623	Fournitures non stockables - Alimentation	100,00	100,00	
00631	Fournitures non stockables - Fournitures d'entretien	500,00	500,00	
00632	Fournitures non stockables - Fournitures de petit équipement	1 000,00	2 000,00	
0064	Fournitures non stockables - Fournitures administratives	100,00	100,00	
0065	Fournitures non stockables - Livres, disques, cassettes	6 000,00	6 500,00	
0066	Fournitures non stockables - Autres matières et fournitures	400,00	100,00	
015221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	4 000,00	2 000,00	
01555	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	2 000,00	1 000,00	
0156	Maintenance	6 000,00	6 500,00	
0161	Primes d'assurances multirisques	1 200,00	500,00	
0234	Régularisations	500,00	500,00	
0251	Voyages, déplacements et missions	200,00	600,00	
0261	Frais d'affranchissement	200,00	200,00	
0262	Frais de télécommunications	1 000,00	750,00	
0293	Frais de nettoyage des locaux	1 600,00	800,00	
0295	Autres services extérieurs	2 000,00	2 500,00	
0376	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		35 000,00	
0211	Personnel affecté par la collectivité de l'assainissement		35 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 600,00	2 402,00	
65748	Suppl. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	400,00	400,00	
65665	Autres charges diverses de gestion courante	1 200,00	2 002,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	34 300,00	67 302,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges spécifiques (c)	100,00	100,00	
673	Titres annués (sur exercices antérieurs)	100,00	100,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)		18,00	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		18,00	
022	Depenses imprévues (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	34 400,00	67 420,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réalisées et ordre)	34 400,00	67 420,00	
	RE STES A REALISER 2024		0,00	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		67 420,00	

Suite aux travaux de remplacement des panneaux photovoltaïques, les activités de revente d'électricité seront à présent suivies au budget principal sous un service spécifique.

Les recettes en autoconsommation en électricité seront à reverser au budget principal. Des crédits spécifiques seront à prévoir.

Les recettes prévisionnelles des abonnements pour 2025 s'élèvent à 2 900,00 €.

Il est rappelé que le Conseil municipal a approuvé la baisse des tarifs des abonnements pour l'année 2025, qui pourra impacter ces recettes.

Le déficit prévisionnel de ce budget est estimé à 63 920,00 € (compte 75822) pour l'exercice 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 000,00	2 900,00	
7013	Autres ventes de produits fins	5 000,00	0,00	
7033	Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	3 000,00	2 900,00	
74	Dotations et participations		140,00	
744	FCTVA		140,00	
75	Autres produits de gestion courante	95 400,00	64 380,00	
752	Revenus des immeubles	200,00	200,00	
75822	Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. par le BP	95 000,00	63 980,00	
75838	Autres produits divers de gestion courante	200,00	200,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		103 400,00	67 420,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits spécifiques (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		103 400,00	67 420,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		103 400,00	67 420,00	

+	
RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	67 420,00

Médiathèque	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	total sur 9 années	moyenne annuelle
Charges de fonctionnement	72 953,03	75 820,87	74 086,38	78 324,52	79 065,66	81 746,31	81 018,36	88 865,36	79 991,25		
dont charges salariales (012)	50 058,11	51 650,42	46 080,92	58 478,72	59 760,22	59 906,13	61 836,74	65 989,92	58 497,62		
dont charges courantes (011)	22 594,92	23 560,45	25 365,71	19 376,35	18 876,19	21 251,13	18 781,62	22 475,44	21 493,63		
Recettes de fonctionnement	72 953,03	75 820,27	74 086,38	78 324,52	79 065,66	81 746,31	81 018,36	88 865,36	79 991,25		
dont abonnements	4 808,10	4 474,40	4 534,90	4 526,20	3 252,21	3 400,70	3 212,80	2 932,00	2 991,00		
dont recette photovoltaïque	6 312,68	5 240,14	4 610,01	3 885,52	2 488,36	2 161,13	1 157,69	615,92	0,00		
dont subvention d'équilibre du BP	58 888,32	64 737,68	64 190,42	69 282,80	73 059,09	74 332,53	76 098,87	84 841,44	76 240,25	641 671,40	71 296,82 €

BUDGET ANNEXE « MOC » (MAISON DES OEUVRES ET DE LA CULTURE)

Dépenses de fonctionnement : 127 000,00 €
 Recettes de fonctionnement : 127 000,00 €

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	127 000,00	127 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		127 000,00	127 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		127 000,00	127 000,00

La prévision des charges à caractère général prend en compte le coût de l'énergie (gaz et électricité), les frais de maintenance et d'entretien des bâtiments, le coût de l'assurance, le ramassage des ordures ménagères.

Les charges de personnel sont estimées à 20 000,00 €. Elles prennent uniquement en compte le coût de l'agent d'entretien, mais elles ne prennent pas en compte le temps agent pour la gestion administrative des locations de la salle (suivi calendrier, demandes de salles, facturation...), qui n'est pas répercuté sur ce budget.

Une enveloppe de 16 000,00 € est budgétée pour des aides financières aux associations et écoles associatives MOC. Le Conseil municipal a approuvé pour l'exercice une augmentation de la participation pour les écoles associatives et l'élargissement des tranches d'âge des bénéficiaires.

Les crédits attribués aux associations pour le versement de subventions sont prévisionnels. Les montants d'aide ne seront déterminés et versés qu'au vu des justificatifs fournis par les associations.

Le déficit prévisionnel de ce budget est estimé à 96 850,00 € pour l'exercice 2025.

Les recettes locatives ont été fortement impactées par la crise sanitaire de la Covid 19 en 2020 et 2021 (2019 : 16 665,00 €, 2020 : 7 870,00 €, 2021 : 5 211,00 €). Une reprise de l'activité s'est amorcée en 2022, les locations se sont élevées à 19 103,00 € en 2023 et à 23 673,07 € en 2024.

Au vu du calendrier de location de l'année, des crédits prévisionnels pour l'exercice 2025 d'un montant de 23 000,00 € sont proposés.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	107 500,00	87 200,00	
80611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	2 500,00	2 500,00	
80612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	60 000,00	42 000,00	
80631	Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	1 000,00	2 000,00	
80632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	2 800,00	2 600,00	
80636	Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	100,00	150,00	
8068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	500,00	500,00	
81521	Entretien et réparations sur terrains	2 000,00	1 500,00	
815221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	6 000,00	7 000,00	
81558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	6 000,00	7 000,00	
8158	Maintenance	13 000,00	13 000,00	
8161	Primes d'assurances multirisques	4 300,00	2 950,00	
82288	Autres honoraires, conseils...	6 000,00	2 000,00	
8234	Réceptions	100,00	100,00	
8261	Frais d'affranchissement	100,00	100,00	
8262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	
8284	Redevance pour services rendus	1 500,00	0,00	
8288	Autres services extérieurs		2 800,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 500,00	20 000,00	
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	18 500,00	20 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	17 500,00	18 867,00	
65748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	15 000,00	16 000,00	
65388	Autres charges diverses de gestion courante	2 500,00	2 867,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	143 500,00	126 067,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges spécifiques (c)	800,00	800,00	
673	Titres annués (sur exercices antérieurs)	800,00	800,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)		133,00	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		133,00	
022	Dépenses imprévues (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	144 300,00	127 000,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	144 300,00	127 000,00	
				+
RESTES A REALISER 2024			0,00	
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			127 000,00	

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES					B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					10 859,70
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE A TOUS RYTH	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025 ECOLE ASSOCIATIVE	ASSOC A TOUS RYTHMES	Association	400,00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE SCR	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025 ECOLE ASSOCIATIVE SCR	ASSOC SPORTING CLUB ROESCHWOOG	Association	1 450,00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE HARMONIE	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025 ECOLE ASSOCIATIVE	ASSOC HARMONIE BORD DU RHIN	Association	3 000,00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE TCR	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025 ECOLE ASSOCIATIVE TCR	ASSOC TENNIS CLUB RHINLAND	Association	450,00
65748	SUBVENTION SPORTING CLUB ROESCHWOOG	PARTICIPATION ENTRETIEN TERRAIN FOOTBALL ET SPORTSHUS	ASSOC SPORTING CLUB ROESCHWOOG	Association	1 600,00
65748	SUBVENTION ASSOCIATION MOC	SUBVENTION ASSOCIATION MOC LOC. VAISSELLE 2024	ASSOC MOC	Association	2 749,70
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE GROUP JEUNE	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE 2024/2025 GROUPEMENT JEUNE	ASSOC GROUPEMENT JEUNE	Association	700,00
65748	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	ASSOCIATION MULTICULTURELLE	ASSOC MULTI-CULTURELLE	Association	500,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 140,00	150,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	20,00	20,00	
706888	Autres	70,00	80,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	50,00	50,00	
70878	Remboursement de frais par des tiers	15 000,00	0,00	
74	Dotations et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	129 160,00	126 850,00	
752	Revenus des immeubles	18 000,00	23 000,00	
7521	Charges - Revenus des immeubles		5 000,00	
75822	Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. par le BP	110 160,00	98 850,00	
75888	Autres produits divers de gestion courante	3 000,00	2 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		144 300,00	127 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits spécifiques (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		144 300,00	127 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		144 300,00	127 000,00	

+	
RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	127 000,00

MOC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	total sur 9 années	moyenne annuelle
Charges de fonctionnement	70 785,22	67 758,77	74 650,99	79 950,05	73 884,20	68 355,48	93 327,59	129 178,42	93 740,07		
dont charges salariales (012)	11 945,36	12 283,31	14 766,25	15 329,49	16 105,69	15 780,06	16 497,29	17 903,79	18 486,89		
dont charges courantes (011)	47 405,11	40 708,97	44 888,44	50 812,26	41 715,32	41 714,12	46 978,00	98 549,51	62 738,98		
dont subv versées aux associations	11 434,75	14 765,99	14 766,25	13 808,30	15 963,19	10 081,30	29 652,30	12 626,12	12 514,20		
Recettes de fonctionnement	70 785,22	67 758,77	74 650,99	79 950,05	73 884,20	68 355,48	93 327,59	129 178,42	93 740,07		
dont recettes location	18 023,92	19 486,00	16 250,99	16 685,00	7 870,00	5 211,00	14 410,00	19 103,00	23 673,04		
dont participation aux charges	7 026,88	8 051,16	8 797,20	8 013,56	6 622,40	4 539,10	3 745,28	15 552,44	5 581,33		
dont subvention d'équilibre du BP	44 997,22	40 046,56	48 460,70	53 546,69	59 371,80	58 385,38	63 446,21	91 065,83	56 584,53	515 904,92	57 322,77 €

BUDGET ANNEXE FORET

Il est précisé qu'il s'agit d'un budget hors taxes.

Recettes de fonctionnement : 8 700,00 €

Dépenses de fonctionnement : 8 700,00 €

Ce budget était déficitaire depuis plusieurs années. Pour l'équilibrer, un versement du budget principal d'un montant de 16 904,73 € a été effectué en 2019.

Il a présenté un déficit en 2020 de 1 290,53 € et de 1 855,18 € en 2021.

En 2022, la Commune a réalisé des ventes de bois pour plus de 8 900,00 €. Aussi, le compte administratif 2022 présentait un résultat de clôture excédentaire de 3 925,89 €.

En 2023, aucune recette n'a été enregistrée pour ce budget.

L'excédent reporté de 2024 au budget de l'exercice 2025 s'élève à 6 179,02 € (R002), grâce à des ventes de bois pour 3 202,00 €.

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		0,00	0,00
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=			
	Total de la section d'investissement (2)	0,00	0,00
+			
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		8 700,00	2 520,98
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 179,02
=			
	Total de la section de fonctionnement (3)	8 700,00	8 700,00
=			
	TOTAL DU BUDGET (4)	8 700,00	8 700,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	3 300,00	8 200,00	
61524	Entretien et réparations sur bois et forêts	2 300,00	5 700,00	
617	Etudes et recherches		1 500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)		200,00	
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	800,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	50,00	500,00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	50,00	500,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	3 350,00	8 700,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges spécifiques (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	3 350,00	8 700,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (* Total des opérations réelles et d'ordre)	3 350,00	8 700,00	

+	
RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 700,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	248,17	2 500,00	
7022	Coupes de bois	248,17	2 500,00	
74	Dotations et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		20,98	
75888	Autres produits divers de gestion courante		20,98	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		248,17	2 520,98	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits spécifiques (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		248,17	2 520,98	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		248,17	2 520,98	

+	
RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 179,02
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 700,00

Les dépenses prévisionnelles prises en compte concernent les travaux préalables à la réalisation de la voie verte entre Roeschwoog et Rountzenheim (abattage et conditionnement des arbres situés dans l'emprise du projet), ainsi que les frais de gardiennage, contributions à l'hectares et frais de vente de bois de l'ONF.

Un montant de 1 500,00 € est prévu pour la constitution du dossier de demande de subvention « Forêt d'avenir » auprès de la CEA.

Les recettes de vente de bois annoncées pour 2025 sont d'environ 2 500,00 € (ventes de bois 2021 pour 14 720,33 € ; 8 918,30 € en 2022 et 3 202,00 € en 2024).

La participation prévisionnelle du budget Principal de la commune pour équilibrer le budget annexe Forêt pour 2025 est proposée à 0,00 €.

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT WASSERTURM-IMMENLACH »

Dépenses d'investissement :	597 862,18 €
Recettes d'investissement :	597 862,18 €
Dépenses de fonctionnement :	331 506,09 €
Recettes de fonctionnement :	709 089,58 €

Il est rappelé que les emprunts contractés pour la réalisation de ce lotissement ont été remboursés dans leur totalité en 2020.

Des ventes de terrains en 2021 ont permis un excédent de clôture reporté au budget de l'exercice 2022 de 385 177,10 €.

En 2022, ont été réalisés des travaux de viabilité définitive des rues Immenlach, Mérovingiens et rue des Fleckenstein.

Des petits travaux de viabilité définitive ont été réalisés rue de l'Europe en 2023.

Un excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 de 377 543,49 € a été reporté au compte R002 en recette de fonctionnement et un déficit en investissement de 266 406,09 € (D001).

Des crédits sont prévus pour des études et quelques éventuels travaux pour l'exercice 2025.

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	331 456,09	597 862,18	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 266 406,09	(si solde positif) 0,00	
=		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		597 862,18	597 862,18	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	331 506,09	331 546,09	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 377 543,49	
=		=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		331 506,09	709 089,58	
TOTAL DU BUDGET (4)		929 368,27	1 306 951,76	

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
020	Dépenses imprévues		0,00	
Total des dépenses financières			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	330 529,76	331 456,09	
	Charges transférées	330 529,76	331 456,09	
3351	Terrains	5 000,05	5 128,00	
3354	Etudes et prestations de services	8 444,50	8 573,11	
3355	Travaux	312 035,26	312 704,70	
33581	Frais accessoires	5 050,05	5 050,28	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		330 529,76	331 456,09	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		330 529,76	331 456,09	

RESTES A REALISER 2024		0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		266 406,09
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		597 862,18

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	330 529,76	331 456,09	
1641	Emprunts en euros	330 529,76	331 456,09	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
	Total des recettes d'équipement	330 529,76	331 456,09	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
	Total des recettes financières		0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	330 529,76	331 456,09	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	265 479,76	266 406,09	
3351	Terrains		128,00	
3354	Etudes et prestations de services	3 444,50	3 573,11	
3355	Travaux	262 035,26	262 704,76	
33581	Frais accessoires		0,28	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	265 479,76	266 406,09	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	265 479,76	266 406,09	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordres)	596 009,52	597 862,18	

	+
RESTES A REALISER 2024	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	597 862,18

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	65 000,00	65 000,00	
6015	Achats stockés - Terrains à aménager	5 000,00	5 000,00	
6045	Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	5 000,00	5 000,00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux	50 000,00	50 000,00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	5 000,00	5 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	50,00	50,00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	50,00	50,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	65 050,00	65 050,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges spécifiques (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	65 050,00	65 050,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	265 479,76	266 406,09	
7133	Variation des en-cours de production de biens	265 479,76	266 406,09	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	265 479,76	266 406,09	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	50,00	50,00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	50,00	50,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	265 529,76	266 456,09	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordres)	330 579,76	331 506,09	

	+
RESTES A REALISER 2024	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	331 506,09

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	
74	Dotations et participations		0,00	
76	Autres produits de gestion courante	40,00	40,00	
76882	Reprise réserve - Surplus de DMTD	20,00	20,00	
76888	Autres produits divers de gestion courante	20,00	20,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		40,00	40,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits spécifiques (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		40,00	40,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	330 529,76	331 456,09	
7133	Variation des en-cours de production de biens	330 529,76	331 456,09	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	50,00	50,00	
796	Transferts de charges financières	50,00	50,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		330 579,76	331 506,09	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		330 619,76	331 546,09	

+	
RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	377 543,49
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	709 089,58

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT ZWEDERLICH »

Dépenses d'investissement : 782 707,40 €
 Recettes d'investissement : 782 707,40 €
 Dépenses de fonctionnement : 578 643,70 €
 Recettes de fonctionnement : 578 643,70 €

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	626 683,70	782 707,40
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 155 623,70	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		782 707,40	782 707,40
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	578 643,70	578 643,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		578 643,70	578 643,70
TOTAL DU BUDGET (4)		1 361 351,10	1 361 351,10

Il est rappelé le prêt de 500 000,00 € contracté fin d'exercice 2020 pour le remboursement de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace, qui avait porté l'acquisition de la propriété 29 rue de la Forêt en 2014 par voie de convention.

Le remboursement du capital s'élève à 50 000,00 € (section d'investissement compte 1641). Le montant des intérêts de la dette est de près de 1 660,00 € (section de fonctionnement compte 66111).

Les crédits en dépenses de fonctionnement au chapitre 011 sont prévus pour l'acquisition de terrains et les études d'aménagement.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	50 000,00	
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
020	Dépenses imprévues		0,00	
Total des dépenses financières		50 000,00	50 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		50 000,00	50 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	575 224,32	576 883,70	
	Charges transférées	575 224,32	576 883,70	
3351	Terrains	440 649,10	440 649,10	
3354	Etudes et prestations de services	50 000,00	50 000,00	
3355	Travaux	24 076,43	24 076,43	
33551	Frais accessoires	50 328,71	50 328,71	
33556	Frais financiers	10 170,06	11 829,46	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		575 224,32	576 883,70	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		625 224,32	626 883,70	

+	
RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	165 823,70
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	782 707,40

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	275 224,75	326 883,70	
1641	Emprunts en euros	275 224,75	326 883,70	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
Total des recettes d'équipement		275 224,75	326 883,70	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
Total des recettes financières			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		275 224,75	326 883,70	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	453 260,88	455 823,70	
3351	Terrains	374 649,10	374 649,10	
3355	Travaux	20 876,43	20 876,43	
33551	Frais accessoires	50 128,71	50 128,71	
33556	Frais financiers	7 606,64	10 169,46	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		453 260,88	455 823,70	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		453 260,88	455 823,70	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		728 485,63	782 707,40	

+	
RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	782 707,40

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	119 300,00	119 300,00	
6015	Achats stockés - Terrains à aménager	66 000,00	66 000,00	
6045	Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	50 000,00	50 000,00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux	3 200,00	3 200,00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	100,00	100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	100,00	100,00	
65388	Autres charges diverses de gestion courante	100,00	100,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		119 400,00	119 400,00	
66	Charges financières (b)	1 955,00	1 660,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 955,00	1 660,00	
67	Charges spécifiques (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		121 355,00	121 060,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	453 260,88	455 823,70	
7133	Variation des en-cours de production de biens	453 260,88	455 823,70	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		453 260,88	455 823,70	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	2 055,00	1 760,00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	2 055,00	1 760,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		455 315,88	457 583,70	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		576 670,88	578 643,70	

RESTES A REALISER 2024		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		578 643,70

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	
74	Dotations et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)			0,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits spécifiques (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	575 224,32	576 883,70	
7133	Variation des en-cours de production de biens	575 224,32	576 883,70	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	2 055,00	1 760,00	
796	Transferts de charges financières	2 055,00	1 760,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		577 279,32	578 643,70	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		577 279,32	578 643,70	

RESTES A REALISER 2024		0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		578 643,70

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? C/N (1)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital (16)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		300 000,00					50 000,00	1 659,38	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		300 000,00					50 000,00	1 659,38	0,00
16410670140		0,00	A-1	300 000,00	5,02	F		0,027	50 000,00	1 659,38	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de swap sur la ligne de trésorerie (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionsnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour AETP et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acheteurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		300 000,00					50 000,00	1 659,38	0,00

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT BRINKMANN » :

Dépenses d'investissement : 781 267,50 €
 Recettes d'investissement : 781 267,50 €
 Dépenses de fonctionnement : 544 133,75 €
 Recettes de fonctionnement : 544 133,75 €

Le Conseil municipal a ouvert par délibération du 14 novembre 2022 un nouveau budget annexe « Lotissement Brinkmann » dans la perspective de l'aménagement des terrains sis 11 rue Principale pour la construction d'une résidence sénior.

Une partie des terrains ont fait l'objet d'un portage par l'EPF au bénéfice de la Commune. La convention qui arrivait à son terme fin 2024 est prolongée de 5 ans.

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	542 133,75	781 267,50
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 239 133,75	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		781 267,50	781 267,50
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	544 133,75	544 133,75
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		544 133,75	544 133,75
TOTAL DU BUDGET (4)		1 325 401,25	1 325 401,25

Les crédits prévisionnels pour l'année 2025 sont :

Compte 605 : travaux de viabilité ou autres – estimation 100 000 €.

Compte 6045 : études (PA) et solde de la prestation de services des fouilles archéologiques – estimation 175 000 €.

Compte 608 : frais de portage EPF 2024 + 2025.

Un emprunt est prévu pour équilibrer le budget en recettes d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				
Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
020	Dépenses imprévues		0,00	
Total des dépenses financières			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	522 523,66	542 133,75	
	Charges transférées	522 523,66	542 133,75	
3354	Etudes et prestations de services	77 466,67	306 032,82	
3355	Travaux	364 049,93	164 093,87	
33581	Frais accessoires	59 007,06	72 007,06	
33586	Frais financiers	2 000,00	0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		522 523,66	542 133,75	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		522 523,66	542 133,75	
+				+
RESTES A REALISER 2024				0,00
+				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				239 133,75
=				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				781 267,50

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	522 523,66	542 133,75	
1641	Emprunts en euros	522 523,66	542 133,75	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
	Total des recettes d'équipement	522 523,66	542 133,75	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
	Total des recettes financières		0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	522 523,66	542 133,75	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 523,66	239 133,75	
3354	Etudes et prestations de services	47 466,67	131 032,62	
3355	Travaux	64 049,93	64 093,67	
33551	Frais accessoires	44 007,06	44 007,06	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	155 523,66	239 133,75	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	155 523,66	239 133,75	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	678 047,32	781 267,50	

	+
RESTES A REALISER 2024	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	781 267,50

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	363 000,00	301 000,00	
6045	Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	30 000,00	175 000,00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux	220 000,00	100 000,00	
603	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	13 000,00	26 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	2 000,00	
65338	Autres charges diverses de gestion courante	2 000,00	2 000,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	365 000,00	303 000,00	
66	Charges financières (b)	2 000,00	0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000,00	0,00	
67	Charges spécifiques (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	367 000,00	303 000,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 523,66	239 133,75	
7133	Variation des en-cours de production de biens	155 523,66	239 133,75	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	155 523,66	239 133,75	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	4 000,00	2 000,00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	4 000,00	2 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	159 523,66	241 133,75	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	526 523,66	544 133,75	

	+
RESTES A REALISER 2024	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	544 133,75

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	
74	Dotations et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)			0,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits spécifiques (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	522 523,66	542 133,75	
7133	Variation des en-cours de production de biens	522 523,66	542 133,75	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	4 000,00	2 000,00	
796	Transferts de charges financières	4 000,00	2 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		526 523,66	544 133,75	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		526 523,66	544 133,75	
				+
RESTES A REALISER 2024			0,00	
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			544 133,75	

BUDGET ANNEXE « PERISCOLAIRE »

Dépenses d'investissement : 4 063 600,00 €
 Recettes d'investissement : 4 063 600,00 €
 Dépenses de fonctionnement : 329 300 €
 Recettes de fonctionnement : 329 300 €

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1069)	224 709,00	75 121,07	
		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 838 900,00	3 437 600,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 558 878,93	
		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		4 063 600,00	4 063 600,00	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	329 300,00	200 046,36	
		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Resultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 129 253,64	
		=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		329 300,00	329 300,00	
TOTAL DU BUDGET (4)		4 392 900,00	4 392 900,00	

Le budget annexe Périscolaire a été créé en décembre 2020 suite au retour de la compétence "périscolaire" aux communes du SIVU Regroupement Pédagogique de l'Uffried.

Par voie de convention de gestion du service périscolaire, entrée en vigueur le 1er Janvier 2021 et son avenant n°1, Roeschwoog gère cette compétence pour les 4 communes du périmètre du SIVU RPU (Fort-Louis, Leutenheim, Neuhaeusel et Roeschwoog)

Le service « périscolaire » existant dans les locaux de l'école André Weckmann a été confié à l'AGF du Bas-Rhin par voie de délégation de service public (DSP). La DSP a été renouvelée le 1^{er} septembre 2024 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 août 2029.

Des crédits en fonctionnement ont été inscrits au compte 65748 pour un montant de 196 200,00 €, au vu du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 présenté par l'AGF.

Les participations prévisionnelles pour ce service inscrites au budget du SIVU RPU 2019 et en 2020, puis au budget annexe Périscolaire depuis 2021 étaient de :

Participation collectivité 2019 : 164 939,00 €
 Participation collectivité 2020 : 165 507,00 €
 Participation collectivité 2021 : 165 372,00 €
 Participation collectivité 2022 : 160 986,00 €
 Participation collectivité 2023 : 178 000,00 €
 Participation collectivité 2024 : 193 000,00 €

Pour financer les dépenses de fonctionnement, les communes de Fort-Louis, Leutenheim, Neuhaeusel et Roeschwoog contribuent au budget Périscolaire. La participation prévisionnelle de Roeschwoog à exploitation pour 2025 s'élève à près de 123 500,00 €.

Les quatre Communes contribuent également au budget Périscolaire pour financer les dépenses d'investissement du périscolaire existant André Weckmann et du nouveau périscolaire à construire. La participation prévisionnelle de Roeschwoog à l'investissement est de près de 665 191,00 € (dont 663 956,00 € pour la construction du nouveau périscolaire et 1 235,00 € pour l'ancien périscolaire A. Weckmann).

Des crédits pour 4 061 600,00 € sont proposés en dépenses d'investissement pour le financement de la construction du nouveau périscolaire dont 3 838 900,00 € de restes à réaliser de l'exercice 2024 (opération n°1002)

Des crédits pour 2 000,00 € sont inscrits pour l'équipement de périscolaire actuel (enveloppe prévisionnelle pour acquisition de mobilier) (opération n°1001).

Des subventions d'investissement sont inscrites en recette (restes à réaliser de l'exercice 2024) pour un montant de 1 477 600,00 €, dont des participations des communes pour un montant de 1 100 000,00 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 1001	2 000,00	2 000,00	
	Opération d'équipement n° 1002	3 815 300,00	224 700,00	
	Total des dépenses d'équipement	3 815 300,00	224 700,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	
1641	Emprunts en euros		0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
020	Dépenses imprévues		0,00	
	Total des dépenses financières		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	3 815 300,00	224 700,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 815 300,00	224 700,00	

	RESTES A REALISER 2024	3 838 900,00
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 063 600,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1
--	-------------

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/21	RAR II-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
1001	PERISCOLAIRE A. WECKMANN - DIVERS EQUIPEMENT ET MATERIEL		1 096,27	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
1002	CONSTRUCTION NOUVEAU BATIMENT PERISCOLAIRE		1 466 521,71	3 838 900,00	222 700,00	0,00	0,00	222 700,00
TOTAL			1 467 617,98	3 838 900,00	224 700,00	0,00	0,00	224 700,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 543 000,00	2 000,00	
1322	Subv. non transf. Régions	300 000,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	207 000,00	0,00	
13248	Subv. non transf. Autres communes	1 400 000,00	2 000,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	455 000,00	0,00	
1326	Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort	831 000,00	0,00	
13461	Fonds équip. non amort - Dot. équipement techniques ruraux	250 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
1641	Emprunts en euros		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
Total des recettes d'équipement		3 543 000,00	2 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 602,52	47 021,07	
10222	FCTVA	7 602,52	47 021,07	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
Total des recettes financières		7 602,52	47 021,07	
TOTAL RECETTES REELLES		3 550 602,52	49 021,07	
021	Virement de la section de fonctionnement	5 750,00	26 100,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 750,00	26 100,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		5 750,00	26 100,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 556 352,52	75 121,07	

+	
RESTES A REALISER 2024	3 437 600,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	550 878,93
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 063 600,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	13 000,00	12 000,00	
00832	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	4 000,00	4 000,00	
0156	Maintenance	3 000,00	1 000,00	
0231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	
0234	Réceptions	2 000,00	2 000,00	
0261	Frais d'affranchissement		1 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	198 000,00	206 200,00	
05748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	193 000,00	106 200,00	
05888	Autres charges diverses de gestion courante	5 000,00	10 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		211 000,00	218 200,00	
66	Charges financières (b)	85 000,00	85 000,00	
00111	Intérêts réglés à l'échéance	83 000,00	82 500,00	
0088	Autres charges financières	2 000,00	2 500,00	
67	Charges spécifiques (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		296 000,00	303 200,00	
023	Virement à la section d'investissement	5 750,00	26 100,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 750,00	26 100,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 750,00	26 100,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordres)		301 750,00	329 300,00	

+	
RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	329 300,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	
74	Dotations et participations	241 000,00	200 000,00	
74748	Participations autres communes	241 000,00	200 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	35,93	46,36	
75938	Autres produits divers de gestion courante	35,93	46,36	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		241 035,93	200 046,36	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits spécifiques (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		241 035,93	200 046,36	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (* Total des opérations réelles et d'ordre)		241 035,93	200 046,36	

+	
RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	129 253,64
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	329 300,00

Contributions prévisionnelles des communes au Budget Périscolaire pour le périscolaire André Weckmann existant :

	2023			2024			2025		
	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL
FORT LOUIS	10 625,00 €	62,50 €	10 687,50 €	14 713,00 €	184,00 €	14 897,00 €	14 814,81 €	148,15 €	14 962,96 €
LEUTENHEIM	36 704,55 €	215,91 €	36 920,46 €	35 862,00 €	448,00 €	36 310,00 €	44 444,44 €	444,44 €	44 888,89 €
WEIHAUSEL	13 522,73 €	79,55 €	13 602,27 €	16 552,00 €	207,00 €	16 759,00 €	17 283,95 €	172,84 €	17 456,79 €
ROESCHWOOG	109 147,73 €	642,05 €	109 789,77 €	90 873,00 €	1 163,00 €	92 036,00 €	123 456,79 €	1 234,57 €	124 691,36 €
	170 000,00 €	1 000,00 €	171 000,00 €	180 000,00 €	2 000,00 €	182 000,00 €	200 000,00 €	2 000,00 €	202 000,00 €

Contributions prévisionnelles pour 2025 des communes au Budget Périscolaire :

PARTICIPATIONS COMMUNALES AUX DEPENSES DU PERISCOLAIRE EXISTANT A. WECKMANN ET A LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BATIMENT PERISCOLAIRE - EXERCICE 2025

Participation demandée aux communes pour l'exploitation du périscolaire A. Weckmann 200 000 €

Participation demandée aux communes pour l'équipement du périscolaire A. Weckmann 2 000 €

Participation en investissement...

Participation en fonctionnement...

PERISCOLAIRE A. WECKMANN	EFFECTIFS	% EFFECTIFS	PARTICIPATION EXPLOITATION	PARTICIPATION INVESTISSEMENT	MONTANT TOTAL PARTICIPATION 2025 PERISCOLAIRE EXISTANT
FORT LOUIS	12	7,41%	14 815 €	148 €	14 963 €
LEUTENHEIM	36	22,22%	44 444 €	444 €	44 888 €
WEIHAUSEL	14	8,64%	17 284 €	173 €	17 457 €
ROESCHWOOG	100	61,73%	123 457 €	1 235 €	124 692 €
TOTAL	162	100,00%	200 000 €	2 000 €	202 000 €

POPULATION INSEE (chiffre à la date la plus proche) (population légale Insee 2022 entrant en vigueur au 01/01/2025)	PART POPULATION COMMUNALE/ POPULATION TOTALE	MONTANT AVANCE 2025 CONSTRUCTION NOUVEAU PERISCOLAIRE SELON CONVENTION 22/12/2024 + AVENANT PARTICIPATION EXPLOITATION	MONTANT AVANCE 2025 CONSTRUCTION NOUVEAU PERISCOLAIRE SELON CONVENTION 22/12/2024 + AVENANT PARTICIPATION INVESTISSEMENT
284	7,40%		81 418 €
838	21,84%		240 240 €
399	10,40%		114 386 €
2316	60,36%		663 956 €
3837	100%	- €	1 100 000,00 €

Pour mémoire effectifs de l'école : 188 élèves (année scolaire 2024/2025)

**DEPENSES et RECETTES ORDONNANCEES POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU PERISCOLAIRE
AU 24/02/2025**

BUDGET	ANNEE	MONTANT DEPENSES	MONTANT RECETTES (participations communes, subventions, FCTVA)
Annexe périscolaire	2021	155 686 €	163 227 €
Annexe périscolaire	2022	60 720 €	163 267 €
Annexe périscolaire	2023	309 087 €	546 506 €
Annexe périscolaire	2024	941 031 €	892 058 €
Annexe périscolaire	2025	21 600 €	
TOTAL		1 488 124 €	1 765 057 €

PARTICIPATION A L'INVESTISSEMENT AU 24/02/2025					
Participation des communes à la construction du nouveau périscolaire - selon convention 22/12/2023	Acompte annuel versé en 2021 par chaque commune (avec reste à charge de départ de 489 800 €)	Acompte annuel versé en 2022 par chaque commune	Acompte annuel versé en 2023 par chaque commune	Acompte annuel versé en 2024 par chaque commune (selon avenant à la convention)	Total acomptes versés
Fort Louis	12 650.72 €	12 650.72 €	12 650.72 €	22 566.00 €	60 518.16 €
Leutenheim	36 163.16 €	36 163.16 €	36 163.16 €	65 357.00 €	173 846.48 €
Neuhaeusel	15 121.23 €	15 121.23 €	15 121.23 €	30 687.00 €	76 050.69 €
Roeschwoog	99 331.56 €	99 331.56 €	99 331.56 €	181 390.00 €	479 384.68 €
TOTAL	163 266.67 €	163 266.67 €	163 266.67 €	300 000.00 €	789 800.01 €

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 6 mars 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (*entrée en séance à 20h43*), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), HOFFARTH Muriel (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL Elodie)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/03/10 – 20 – ECLAIRAGE PUBLIC – DECISION DE MAINTENIR LES HORAIRES D'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONFORMEMENT A LA DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu la réclamation d'une commerçante de la rue Principale relative à l'extinction de l'éclairage public la nuit, qui a subi un cambriolage.

La commerçante estime que l'extinction des lumières a favorisé le passage à l'acte des cambrioleurs et demande à la municipalité de revoir sa politique d'extinction de l'éclairage public.

Il rappelle la décision du Conseil municipal du 13 novembre 2023 fixant les horaires d'extinction de l'éclairage public comme suit :

- Suppression de l'éclairage semi nocturne (1 lampadaire allumé sur 2) comme mis en œuvre en octobre 2022
- Extinction de l'éclairage public selon les horaires suivants :
 - Extinction complète de l'éclairage public de 23h à 5h en semaine
 - Extinction complète de 1h à 6h les samedis et dimanches
 - En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit (délibération du 12 août 2024 de maintien de l'éclairage public lors des festivités du messtl, de la nuit du vendredi au samedi matin et du samedi soir au dimanche matin)

Le Maire propose de revoir l'extinction des lumières les samedis et dimanches et de procéder à une extinction complète de 1h à 5h du matin.

Il ouvre le débat.

Les conseillers rappellent que la majorité de la population s'est prononcée en faveur de l'extinction de l'éclairage public la nuit lors de la consultation organisée le 10 avril 2022.

Ils soulignent les adaptations des horaires déjà effectuées et que les riverains, selon leurs besoins, peuvent organiser l'éclairage de leurs propriétés privées.

Entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 5 voix CONTRE, 14 voix POUR,

DECIDE de maintenir les dispositions et les horaires d'extinction de l'éclairage public communal conformément à la délibération du 13 novembre 2023 soit :

- Suppression de l'éclairage semi nocturne (1 lampadaire allumé sur 2)
- Extinction de l'éclairage public selon les horaires suivants :
 - Extinction complète de l'éclairage public de 23h à 5h en semaine
 - Extinction complète de 1h à 6h les samedis et dimanches
 - En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit (délibération du 12 août 2024 de maintien de l'éclairage public lors des festivités du messti, de la nuit du vendredi au samedi matin et du samedi soir au dimanche matin).

Date de publication: 26/03/2025

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

